MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 21 (1923), p. 145-187

Jean Clédat

Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

NOTES SUR L'ISTHME DE SUEZ[1]

(SUITE)

PAR

M. JEAN CLÉDAT.

XVIII. — DE LA GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE ET HISTORIQUE DE L'ISTHME DE SUEZ.

La situation particulière de l'isthme de Suez dans le monde l'appelait à prendre un développement considérable, et une place prépondérante aussi bien dans l'histoire commerciale de l'antiquité que dans l'histoire des temps modernes. Son importance est incontestable. De temps immémorial l'isthme a été le centre des relations commerciales entre l'Égypte et l'Orient, la mer Méditerranée et la mer Rouge. J'ai déjà montré succinctement, dans les chapitres précédents, ce que les vieux rois égyptiens entreprirent dans ce territoire pour faciliter les transactions et communications entre l'Égypte et les divers peuples du monde ancien.

Des rapports d'échanges sont constatés au début de la civilisation égyptienne avec les pays voisins. Plus tard ces relations s'étendent; les navires égyptiens fréquentent les ports du bassin oriental de la Méditerranée, notamment Byblos, sur la côte phénicienne; ils voyagent aussi dans la mer Rouge, fréquentent les ports de l'Arabie méridionale, de l'Éthiopie, et peut-être ceux de la mer des Indes occidentales. Naturellement pour ces époques reculées nos moyens d'informations sont excessivement rares, mais les relations ne sont pas douteuses. Pendant la période historique, qui est celle que nous connaissons le mieux, les rapports entre les peuples deviennent plus fréquents. Les

[1] Voir les paragraphes I-XVII de cette série aux tomes XVI (p. 201), XVII (p. 103), XVIII (p. 167) et XXI (p. 55) du présent *Bulletin*.

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

relations se font sentir sur tout le bassin méditerranéen, puis par des intermédiaires il arrive sur les marchés d'Égypte des marchandises de toute sorte provenant des pays les plus lointains de l'Europe et de l'Asie. Les ports égyptiens du littoral maritime bénéficient les premiers de toute cette importation. *Henès,* qui était le principal port oriental de l'Égypte, à cette époque lointaine, donnait une grande importance à l'isthme de Suez. Dans ces temps, Zarou et Henès (*Heracleopolis parva* des Romains) sont vraiment les portes de l'Égypte orientale par où passent les riches caravanes asiatiques, ainsi que les navires de tous les pays européens et asiatiques.

Donc on peut dire que l'étude du développement commercial de l'isthme de Suez est l'étude du commerce en général. Les rapports des peuples entre eux nous sont connus : 1° par les historiens de l'antiquité, sous la forme de traditions ou de légendes; 2° par des documents contemporains, fournis par les monuments exhumés dans les fouilles. Ces derniers témoins, assez nombreux à présent, sont assurément les sources les plus sûres et les plus exactes.

A l'origine de la civilisation égyptienne, le Nil est la principale voie de communication. C'est vers le fleuve que convergent toutes les caravanes venues, à travers les déserts, de Syrie, d'Arabie et de Libye. Les navires égyptiens fréquentent la mer Rouge et la mer Méditerranée. Les marins égyptiens connaissaient déjà la route qui menait en Arabie et à la côte des Somalis, qu'ils nommaient *Terre de Pount* ou *Terre divine;* dans la mer Méditerranée, les premiers rapports avec les peuples d'Asie et d'Europe ne s'étendent pas au delà des côtes de la Palestine, des îles de la mer Ionienne, de Chypre et de Crète. La célèbre palette de Palerme rapporte que le roi Snefrou, de la IIIe dynastie, avait expédié une flotte de 40 navires sur la côte de Phénicie, probablement à Byblos, pour y prendre du bois de sapin et de cèdre dont il avait besoin pour ses constructions.

Le nom de Byblos, *Keben* en égyptien, est un des plus vieux noms connus de la géographie palestinienne. Dans les ruines de la ville, que l'on fouille actuellement, on a trouvé des monuments égyptiens appartenant à l'Ancien Empire avec la mention « *Hâthor dame de Byblos* ». Les plus anciens, au nom du roi Menkarâ (Mykérinus), de la IVe dynastie [1], appartiennent à un temple

[1] *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* 1921, p. 158 et 363; 1922, p. 20.

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

égyptien. Cette découverte a une portée considérable pour l'histoire de l'Orient et particulièrement pour l'histoire des relations de l'Égypte avec la Phénicie; elle prouve l'existence d'une colonie égyptienne établie, avec ses dieux, à Byblos depuis une très haute antiquité. Mais une colonie égyptienne fixée dans cette ville ne prouve pas, comme semble le croire M. Clermont-Ganneau, et si importante fût-elle, une domination égyptienne sur les pays de Syrie [1]. Les données actuelles sont tout à fait insuffisantes pour résoudre ce problème; il est nécessaire, je crois, d'attendre une plus ample information. Il est certain qu'à cette époque des relations existaient entre l'Égypte et la Syrie; mais l'Égypte possédait-elle pour cela un pouvoir quelconque dans l'intérieur des terres, excepté naturellement sur le désert syro-égyptien? La question est loin d'être prouvée; et malgré les découvertes de Byblos, elle demeure toujours discutable.

Le plus souvent les communications se faisaient par terre et par caravanes. Il n'y avait, dans ces temps reculés, aucune route tracée régulièrement. Des pistes marquées par le passage fréquent des hommes et des animaux suffisaient généralement. Des marques particulières indiquaient le chemin lorsque cela était nécessaire. Les véritables routes empierrées et macadamisées en Égypte ne sont pas antérieures à la domination grecque. Pour les transports on se servait de l'âne, comme le montrent des tableaux contemporains. Souvent la corvée humaine, prisonniers, esclaves, remplaçait les animaux; souvent aussi les hommes et les bêtes marchaient ensemble, subissant le même traitement. Les peuples de Mésopotamie employaient le chameau, inconnu ou inutilisé par les Égyptiens [2]. Il est certain, toutefois, que ces caravanes se rencontraient sur les marchés syriens, où les échanges de produits avaient lieu.

Les rapports commerciaux entre l'Asie et l'Égypte étaient très importants; les caravanes nombreuses parcouraient dans tous les sens le désert Arabique, dont la traversée exigeait l'aide des Bédouins. Ceux-ci étaient les auxiliaires obligés des commerçants. Vivant constamment dans ce pays aride, sec, ou marécageux, ils en connaissaient parfaitement les chemins et surtout les puits nécessaires à l'alimentation des hommes et des animaux. Le Bédouin fournissait

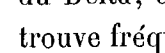
[1] *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1921, p. 363.

[2] Un vase archaïque représentant un chameau accroupi a été trouvé en Égypte, mais son nom n'apparaît dans les textes que tardivement.

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

aussi les animaux utiles aux transports des vivres pour l'armée, des marchandises pour le commerçant [1].

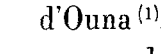
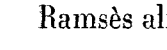
Les Bédouins du désert Arabique étaient groupés en tribus indépendantes les unes des autres, que les Égyptiens désignaient sous des noms divers. Les *Anou,* , dont le nom a été lu sur les plus vieux monuments des dynasties égyptiennes, apparaissent tout d'abord comme un peuple belliqueux et guerrier. A la basse époque, les Anou donnent l'impression d'une population misérable, vivant dans des grottes ou des souterrains. Ce sont probablement des descendants de cette tribu que les soldats de Bonaparte rencontrèrent sur la route de Syrie, entre el-Arîch et Rafah. « Au cheik (Zouède), dit de La Jonquière, il y a un puits, qu'on a également curé. Près du cheik est un village arabe composé de huttes souterraines. » Aujourd'hui le village ancien a disparu, et sur son emplacement s'élèvent quelques huttes cubiques construites en torchis et habitées par des marchands de céréales. A l'époque romaine, ce lieu et la région paraissent avoir eu une certaine importance.

Les *Mentiou,* , étaient d'autres peuplades bédouines de l'est du Delta, dont le nom est fréquemment en relation avec celui des Anou. On trouve fréquemment les *Mentiou* associés aux *Satet,* . Ce dernier nom, qui indique les nomades de l'Asie antérieure, est souvent employé seul. Il désigne alors tantôt le pays qu'on appelle Syrie, tantôt les tribus vivant dans les régions désertes. En même temps que s'étendait la conquête égyptienne, la signification du nom de *Satet* s'élargissait. Mais les *Mentiou de Satet* étaient des tribus pastorales vivant dans le désert de l'Arabie Pétrée. Le nom de *Satiou*  comme ethnique a le sens de « lanceurs de flèches, d'archers »; il évoque par conséquent des tribus guerrières et turbulentes, d'où le surnom de révoltés, rebelles, que leur donne le papyrus Sallier. Les Mentiou et les Satiou apparaissent dans l'histoire égyptienne comme les deux principaux groupes de tribus bédouines du désert syro-égyptien et de la péninsule sinaïtique, toujours en conflit avec les Égyptiens. Ce fait prouverait qu'ils occupaient la région frontière.

[1] La grande inscription de Ménephtah relate que dans un moment de famine, le roi avait fourni des céréales aux peuples de Syrie, et qu'il avait employé les *Pedeti-Chous* au transport de ces denrées (Dümichen, *Historische Inschriften,* I, pl. I, l. 24; Max Müller, *Egyptological Researches,* pl. 21, l. 24; Chabas, *Antiquité historique,* p. 194).

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Les *Ḥérouchâs*,  « les maîtres du sable », dans l'inscription d'Ouna [1], de Pépi-nakht à Assouan [2], sont désignés comme appartenant au groupe des *Amous* (Asiatiques). Ils figurent dans les textes de l'Ancien Empire, et sont en rapports fréquents avec les Égyptiens. L'attaque qu'ils firent, aux environs de Suez, contre une troupe d'Égyptiens permet de penser que ces Bédouins vivaient dans les montagnes du Sinaï et du plateau de Tîh. Cette supposition est appuyée par la grande campagne exécutée par Pépi Ier contre des peuplades sémites (Amous), parmi lesquelles figurent les Ḥérouchâs [3].

Les *Chasous*, , habitaient, selon Lefébure, depuis les confins de l'Égypte jusqu'au nord du Liban [4]. Maspero pense que le nom dérive de l'hébreu שָׁסַה, dont le sens est « piller, exercer le brigandage [5] ». En conséquence les Chasous seraient des Bédouins nomades venus s'établir du côté de l'Égypte vers le Nouvel Empire. Du moins je n'ai relevé aucun texte, mentionnant ces tribus, avant cette époque. D'où venaient-ils? La réponse est difficile; vraisemblablement du nord-est de la Syrie, si l'hypothèse de Lefébure est confirmée. La campagne de Séti Ier en Syrie lui donnerait raison. Le roi, en effet, poursuit les Chasous « depuis la forteresse de Zarou jusqu'à Pakanâna » en Palestine, probablement du côté de la Méditerranée. Les Chasous étaient de redoutables ennemis pour l'empire égyptien. On peut s'en rendre compte par les rapports, trop brefs, hélas! des récits égyptiens. Mais ce n'est pas le lieu de commenter ces textes. Les Chasous étaient très répandus sur les terres syriennes. On parle des Chasous du nord du Liban; Ramsès II combat des Chasous au nord de l'Oronte; et le papyrus Anastasi VI, pl. IV, mentionne des familles de Chasous du pays d'Adoumâ venues s'installer « dans le pays de Succoth, aux étangs de Pitoum, afin qu'ils fassent vivre leur bétail dans la grande intendance du Pharaon ». Le papyrus Harris, pl. 76, l. 9-16, rapporte que le roi Ramsès alla réduire les populations de *Séir* , *Saârou*, appartenant

[1] Erman, dans *Ægyptische Zeitschrift*, 1882; Sethe, *Urkunden des alten Reichs*, n° 91.

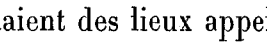
[2] J. de Morgan, *Catalogue des monuments de l'Égypte*, I, p. 175.

[3] J. de Morgan, *ibid.*, p. 175.

[4] Lefébure, dans *Annales du Musée Guimet*, I, p. 69.

[5] Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 5e édit., p. 102. Les Égyptiens appliquèrent par la suite le nom aux intrus qui envahirent l'Égypte, nommés ordinairement *Hyksos* en grec, mot formé de l'égyptien *heq chasous* « roi des Chasous » (Maspero, *Histoire anc.*, II, p. 54 et note 3).

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

à la tribu des Chasous. *Adoumâ* est avec toute vraisemblance le pays d'Edom, situé au sud de la mer Morte; il touchait à l'ouest au territoire d'Amâleq. Les gens de *Saârou* ou de *Séir,* selon la Bible, étaient donc des Edomites, puisque Séir est dans le pays d'Edom. Le papyrus Harris ajoute que les Saârou habitaient des lieux appelés  *mehar* ou *mehal.* Chabas pensait que le mot rappelle les *magalia* de Virgile et de Salluste, et que, par conséquent, les Saârou habitaient des huttes ou des tentes [1]. Je ne crois pas cette idée acceptable. L'égyptien *mehal* n'a qu'une très vague ressemblance avec *magalia;* il est en outre douteux que les Égyptiens aient transcrit le ג *g* sémitique par la lettre ה *h*. Je crois plutôt que *mehal* dérive de l'hébreu מְחִלָּה, correspondant du grec τρώγλη (Isaïe, II, 19), qui signifie « caverne ». Cette interprétation convient parfaitement avec la nature du pays couvert de hautes montagnes rocheuses, dans lesquelles on trouve de nombreuses grottes naturelles, ou creusées par les hommes à une époque indéterminée. Donc les habitants de Séir étaient des Troglodytes et non pas des Arabes Scénites comme le supposait Chabas.

Parmi les tribus bédouines qui vivaient aux abords de la frontière on peut encore citer les *Pedeti-Chous* . Ces nomades habitaient, dit Maspero, entre le Nil et la mer Rouge, de la hauteur de Siout aux environs du ouâdi Toumîlât [2]. On ne sait rien sur eux.

Nous trouvons encore le nom de la plupart de ces tribus dans les textes égyptiens de l'époque romaine. Mais il est bon de noter que nous ignorons les noms correspondants, latins ou grecs. « Au delà de la bouche Pélusiaque, dit Pline (*Hist. nat.,* XII, 1), est l'Arabie contiguë à la mer Rouge et à cette Arabie fertile en parfums..... Celle dont il est question ici porte le nom des Arabes Catabanes, Esbonites, Scénites; elle est stérile, excepté aux abords de la Syrie; et le mont Cassius seul y a quelque renom. » Ailleurs, Pline (*Hist. nat.,* VI, 33, 3) mentionne les Arabes Antéens; ils habitent, dit-il, entre Péluse et Cassios (El-Guels). Et Strabon (XVI, 21) ajoute ce renseignement : « Les Arabes Scénites, peuple nomade, livré au brigandage, et qui change volontiers de demeure quand les pâturages et le butin viennent à manquer ». Mais cela

[1] Chabas, *Recherches sur la XIX^e^ dynastie,* p. 50.

[2] Maspero, dans *Études égyptiennes,* vol. V, p. 87. Chabas (*Antiquité historique,* p. 115) pensait qu'ils étaient établis aux environs de Péluse ou de Gaza.

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ne fournit aucune indication sur le lieu de leur habitat. Les Antéens sont-ils des Scénites? Se confondent-ils avec les Adites qui, d'après Maqrîzî, habitaient le Djifâr et sous la tente, comme c'est le cas aujourd'hui? Les Antéens, ou encore mieux les Arabes Scénites, seraient remplacés aujourd'hui par les *Béyadins.* Cette tribu représente le groupement arabe le plus important entre l'isthme et le ouâdî el-Arîch; mais le plus grand nombre habite entre Bîr en-Nouss et Bîr el-Abd, surtout l'oasis de Qatieh. Au sud, leur domaine s'étend jusqu'au djebel Maghâra et touche même le djebel Kriminiyah, territoire que les Béyadins partagent avec les *Terrabins.* Près de là, à droite de la route qui traverse le ouâdî Maghâra en direction d'Ismaïliah, on aperçoit sur un sommet peu élevé les ruines d'un petit poste byzantin, construit en pierres sèches. Cette construction est à cinq heures et demie environ à l'ouest du puits d'el-Maghâra, où se voient également des ruines semblables. Ces postes, dont j'ai retrouvé plusieurs spécimens, ont été construits sous l'empereur Justinien; ils servaient à protéger la route de Pétra à Memphis, par le ouâdî Toumîlât.

Les *Terrabins* occupent le pays désert au sud du ouâdî Toumîlât et une partie du plateau de Tîh. Près du puits d'el-Maghâra la tribu a un cimetière. Vers 1800, les Terrabins étaient forts de 500 cavaliers et d'un plus grand nombre d'hommes montés sur dromadaires; ils possédaient alors 10 à 12.000 chameaux. Avec les Béyadins c'étaient les deux plus puissantes tribus de la frontière nord-orientale de l'Égypte [1].

Les *Tiyaahs* est la tribu de la péninsule du Sinaï; leur pouvoir s'étend sur la partie méridionale du plateau de Tîh; leur centre est à la forteresse d'en-Nakhel, au croisement des routes d'Arabie en Égypte et du Sinaï en Palestine. Au nord, on les trouve installés au *djebel Hellal,* montagne traversée par le ouâdî el-Arîch, en face du djebel Maghâra.

A l'est de Qantarah, entre Zeheg et Bîr en-Nouss, on trouve la tribu des *Massaïd;* ils ont leur centre à *el-Gilbân* الجلبان, lieu situé au sud de Bîr el-Doueidar, sur la grande route de Syrie.

Les *Toumîlât* sont les Bédouins installés dans l'ancienne vallée de Gessen. Ils ont donné leurs noms à cette riche vallée. C'est une population sédentaire et agricole.

[1] Le Père, *Mémoires sur le canal des deux mers,* p. 26.

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Au sud-ouest de Qantarah, on voit quelques campements de Bédouins pasteurs, qui habitent sous la tente. On les nomme *Ayaïdah-Maazeh*. Ils sont dispersés sur le seuil d'el-Ferdân. La tribu ne paraît pas très importante.

Entre le lac de Baudouin et la mer Méditerranée est le pays d'el-Guels, sur lequel s'élevait la ville de Kasios. Dans un espace assez restreint, au pied de l'ancien mont Kasios, célèbre par son temple dédié à Zeus, s'abritent sous des huttes de roseaux des Bédouins appelés *Kharsâ*. Ils s'adonnent à l'agriculture, mais surtout à l'élevage du chameau. En 1910, le chef m'a dit que la tribu ne comptait pas plus de 50 hommes.

Enfin on cite encore les *Arîchi*, dont le nom est tiré du village bien connu el-Arîch, situé sur le bord de la Méditerranée et près de la Palestine. Leur occupation favorite est le commerce des animaux et le transport des marchandises entre Gaza et l'Égypte, et de Gaza à en-Nakhl et de là dans la péninsule du Sinaï par el-Aqaba.

D'après mes observations, il résulte que les mœurs et les coutumes des Bédouins, anciens et modernes, ont peu varié à travers les âges. On peut les diviser en deux groupes, parfaitement distincts l'un de l'autre. A première vue, tous les Bédouins se confondent; même le terme de Bédouin appliqué aux deux groupes est inexact. Il y a le *Bédouin* et l'*Arabe*. Cette distinction est toujours précisée chez les hommes du désert. Dans mes marches à travers le pays, mes hommes, lorsque nous rencontrions des traces de pieds humains, reconnaissaient immédiatement le pied d'un Bédouin de celui d'un Arabe, comme ils distinguaient de même le pied d'un chameau de charge de celui du méhari. Le *Bédouin* se livre à l'agriculture, au commerce, à l'élevage des bestiaux; il vit sous la tente ou sous des huttes de roseaux, généralement en groupes de plusieurs familles, et habite le Djifâr. L'*Arabe*, au contraire, vit retiré et caché dans les sables et les montagnes du plateau et de la montagne de Tîh. C'est le descendant direct du *Ḥérouchâ* des Égyptiens. Il est indépendant, insoumis et mène une vie errante. Les maigres troupeaux de moutons et de chèvres qu'il traîne avec lui suffisent généralement à sa nourriture. Habitant un pays dur, stérile, l'Arabe demeure sauvage, méfiant et peu accessible à la civilisation; il vit autant qu'il le peut des rapines et des pillages qu'il exerce sur les territoires voisins. Le général Murat, gouverneur de la province de *Charqieh*, province de l'est du Delta, écrivait au général Bonaparte : « Ici,

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

les Arabes cultivateurs sont utiles; ils sont les protecteurs du pays contre les Arabes errants [1] ». Et Bonaparte, dans une lettre au Directoire, jugeait ainsi ces mêmes Arabes : « Les Arabes sont à l'Égypte ce que les Barbets sont au comté de Nice, avec cette grande différence qu'au lieu de vivre dans les montagnes, ils sont tous à cheval et vivent au milieu des déserts. Ils pillent également les Turcs, les Égyptiens et les Européens. Leur férocité est égale à la vie misérable qu'ils mènent, exposés des jours entiers dans les sables brûlants, à l'ardeur du soleil, sans eau pour s'abreuver. Ils sont sans pitié et sans foi. C'est le spectacle de l'homme sauvage le plus hideux qu'il soit possible de se figurer [2]. » Cependant il ne faudrait pas croire que le Bédouin du Djifâr est exempt des forfaits que l'on reproche, très justement, aux Arabes du désert. Pour terminer cette question, je rapporterai encore cet intéressant portrait du Bédouin agriculteur, tracé par Sulkowski, officier de Bonaparte : « Leurs camps sont tendus à côté des villages de l'Égypte; car ils choisissent toujours de préférence le sol où ils règnent, les sables du désert. Ces Arabes (lire : Bédouins) m'ont paru être plus opulents que tous ceux que j'avais vus précédemment le long des rives du Nil. Il est vrai que mille ressources s'offrent ici à leur industrie; tantôt ils trafiquent avec le produit de leurs troupeaux, d'autres fois ils rançonnent ou escortent les caravanes : plusieurs cultivent la terre, et tous s'adonnent par goût à la branche la plus lucrative de leurs revenus, celle de piller tout ce qui est hors de l'arrondissement de leurs tribus. Leurs cabanes paraissent différentes de ces tentes basses où s'accroupissent les Arabes de Damanhoûr; les parois de ces huttes-ci sont d'un fort de joncs, et la tente, toujours spacieuse, ne couvre que le milieu. Dans l'intérieur règne une sorte d'abondance, relative toutefois. Le lait, le riz, l'orge, n'y sont pas rares (on peut y voir maintenant le café ou des *simili*), les ustensiles y sont nombreux, et souvent l'on y trouverait enfouis des ballots précieux enlevés à des voyageurs imprudents.

« Ce degré d'aisance influe sur leur moral. Quoique bien équipés, aux armes à feu près, qu'il leur est difficile de se procurer, on les voit rarement se mesurer avec leurs ennemis. Ils traitent avec les Mamlouks, et ménagent

[1] De la Jonquière, *L'Expédition d'Egypte*, vol. III, p. 132 note 1.

[2] De la Jonquière, *ibid.*, vol. III, p. 177. Peinture des mœurs arabes exagérée.

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

l'habitant, ne se servant de la violence qu'au défaut de la perfidie, et ne mettent aucune honte à fuir précipitamment le danger[1]. »

Cette esquisse des mœurs bédouines est parfaite; elle peut servir d'illustration aux mœurs des « vils Chasous » des inscriptions égyptiennes, tout aussi bien qu'à l'illustration des mœurs des Bédouins modernes.

Dès la plus haute antiquité nous trouvons les Égyptiens établis dans la région minière du Sinaï; leur pouvoir s'étendait sur toute la péninsule du Sinaï jusqu'au ouâdî el-Arabah, entre la mer Morte et le golfe Aqabah ou *Sinus Aelana* des Romains. Ce n'est que très tard, sous la XVIII^e^ dynastie, que les pharaons s'emparent de la Palestine. La conquête commence avec Ahmès I^er^, immédiatement après l'expulsion des Hyksôs, par la prise de *Charouhen*, elle se poursuit ensuite sans trêve, et avec succès, pendant toute la XVIII^e^ et la XIX^e^ dynastie.

Au Sinaï, que les Égyptiens appelaient  « les Échelles du Mafeka », les explorateurs n'ont trouvé aucune trace d'établissements égyptiens de la première époque; mais il a été relevé des tableaux gravés sur la face polie des rochers, aux noms de Semerkhâ et Nouterkhâzezer de la I^re^ et de la III^e^ dynastie. La palette de Palerme nous apprend que le roi Ousaphaïs, antérieur à Semerkhâ, a été le premier à vaincre « les peuples de l'Est[2] ». Cette prétention n'est peut-être pas tout à fait exacte. Dans les tombes archaïques, antérieures au règne d'Ousaphaïs, on a trouvé des bijoux ornés d'améthystes, de lazulites et de turquoises, lesquels ne pouvaient provenir que du Sinaï. Le fait ne justifie pas, toutefois, la possession de la péninsule du Sinaï par les Égyptiens, mais il prouve des relations étroites avec les Bédouins à l'aurore de l'histoire égyptienne.

A l'exception du palmier, du sycomore, du tamaris et de l'acacia, l'Égypte ne produisait aucun arbre pouvant être utilisé par les charpentiers et les ébénistes. La Nubie livrait des essences rares et précieuses, comme l'ébène, propre à l'ébénisterie et à la sculpture. La Palestine, Chypre et d'autres îles de la Méditerranée fournissaient la plus grande partie des matériaux de con-

[1] Sulkowski, *Description de la route du Caire à Ssâlehhyèh*, dans Denon, *Voyage dans la Basse et Haute-Égypte*, 1807, p. ccxvii.

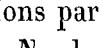
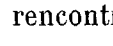
[2] A Abydos, dans sa tombe, on a trouvé une table-annale où Ousaphaïs-Den est figuré coiffé d'un casque de guerre et massacrant un Asiatique, avec la légende : « Combattant pour la première fois les peuples de l'Est ».

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

struction. Le bois de sapin et de cèdre, d'un emploi fréquent dans la confection des sarcophages, des navires et du mobilier des temples, était pris dans les montagnes du Liban. Les vaisseaux chargés partaient de Byblos, où les Égyptiens avaient fondé un important comptoir dont j'ai parlé plus haut.

La navigation, à ces époques reculées, se faisait par petit cabotage, c'est-à-dire en longeant les côtes. Au coucher du soleil, les navires se réfugiaient dans une baie, une crique quelconque, pour passer la nuit. Donc, il est certain que les navires partant de Syrie abordaient l'Égypte dans un port du Delta oriental, à l'entrée d'une bouche du Nil. La vieille cité de *Ḥenensou, Héracléopolis* des Grecs, *Tennîs* des Arabes, paraît avoir été ce port. La branche Pélusiaque, la plus orientale, ne semble pas avoir été fréquentée pendant l'empire égyptien; peut-être n'était-elle pas navigable dans son cours inférieur; mais nous savons que sa partie supérieure, jusqu'aux environs de Daphnæ, où le canal de Zarou prenait sa source, était utilisée par les navires égyptiens depuis, au moins, la XII^e^ dynastie. *Péluse, Sîn* en égyptien, n'existait pas encore; son rôle politique, militaire et maritime ne commence seulement qu'à l'arrivée des Grecs en Égypte, soit au VII^e^ ou VIII^e^ siècle environ. Avant cette date, Sîn n'était qu'une petite bourgade agricole dont le vignoble produisait un vin renommé.

De Ḥenensou les barques remontaient la branche Tanitique jusqu'à Memphis, en passant par Bubaste, où elles déchargeaient leurs cargaisons. Ces barques, chargées de nouveau de céréales et de divers produits de la vallée du Nil, repartaient, par les mêmes chemins, vers les Échelles du Levant.

Nous constatons, à partir de la IV^e^ dynastie, des rapports entre l'Égypte, le monde crétois et égéo-mycénien [1]. Primitivement les Égyptiens désignaient ces populations par l'expression vague de  *Ḥanebou*, qui signifie « tous les pays du Nord » ou, avec le déterminatif des hommes, « les gens des pays du Nord ». Cette expression se rencontre plus tard sous la forme  « les

[1] Perrot (*Histoire de l'Art dans l'antiquité*, t. VI, *La Grèce primitive*, p. 72) dit : « Le cycle des mythes argiens se trouve être d'une richesse incomparable, et dans tous se prolonge et résonne l'écho des souvenirs qu'avaient laissés dans la mémoire des indigènes les visites d'émigrants venus de l'Égypte, de la Phénicie et de l'Asie Mineure ». On peut encore citer la légende de Cécrops, en Attique, qu'on disait venir d'Égypte; celle d'Io, que sa course conduit en Égypte et fait revenir dans son pays; c'est d'Égypte que Danaüs émigre en Argolide; c'est aussi d'Égypte que seraient venus la plupart des grands dieux de l'Hellade.

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

pays du Nord ». C'est ainsi, par exemple, qu'ils sont nommés dans la grande inscription de Ramsès III, à Médinet-Abou. A la basse époque le terme *Ḥanebou* s'applique surtout pour désigner les Ioniens, comme nous l'apprennent le décret de Rosette et d'autres documents de l'époque grecque. Maintenant, grâce aux nombreuses recherches exécutées dans les principales îles grecques, ainsi que dans les plus vieilles cités littorales de l'Asie antérieure, nous pouvons déjà fixer approximativement les limites et l'antiquité des relations entre l'Égypte et les *Peuples du Nord*. Des vases trouvés en Crète dans des couches néolithiques ressemblent à ceux recueillis en Égypte dans les nécropoles de Négadeh et d'el-Amrah [1]. A Abydos d'Égypte, dans des tombeaux, on a trouvé une quantité de débris de vases que l'on suppose avoir été apportés des centres de cultures de la mer Égée. En Crète, à Phaestos, on a trouvé un morceau de dent d'éléphant dans une couche néolithique, provenant certainement d'Afrique, et probablement d'Égypte, où l'éléphant était à ce moment acclimaté. Le cuivre, employé primitivement dans la confection des armes, est d'un emploi fréquent à partir de la IV^e^ dynastie. On le retirait des mines du Sinaï, mais probablement aussi on l'importait de Chypre. Nous sommes beaucoup moins renseigné sur la provenance de l'étain qu'on trouve mélangé au cuivre dès l'Ancien Empire. L'argent n'était pas ignoré des anciens Égyptiens; on en tirait, avec le plomb, des mines du Laurium, en Grèce. Le métal lui-même n'a pas été retrouvé, mais les deux signes hiéroglyphiques qui servent à le désigner sont gravés sur une coupe de pierre de l'époque thinite. Le plomb était employé dans la fabrication de divers objets; on le trouve employé, au Moyen Empire, dans la construction des sarcophages en bois. De Libye on importait une huile parfumée très estimée. Il y avait beaucoup d'autres matières d'un usage courant que le trafic importait en Égypte ou exportait dans les pays étrangers par de multiples voies : maritimes, fluviales, ou terrestres.

[1] En Égypte on a trouvé des vases décorés paraissant être de fabrique mycénienne (Perrot, *Histoire*, VI, p. 468). Le lazulite naturel, dont le gisement principal était en Tartarie, Badachkhan actuel, arrivait en Égypte par les caravanes; le lazulite artificiel était fabriqué en Égypte. Il servait dans la décoration des objets mycéniens (*ibid.*, p. 559). Le type du sphinx et du griffon mycénien a été emprunté à l'art égyptien (*ibid.*, p. 830). La XVIII^e^ et la XIX^e^ dynastie égyptienne correspondent à l'époque mycénienne. Les fouilles de l'île de Théra ont donné des monuments plus anciens pouvant remonter au XX^e^ siècle.

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Naturellement dans tout ce trafic l'isthme de Suez n'était pas toujours intéressé; mais la plus grande partie des marchandises, venues d'Orient ou du Nord, avant d'arriver à destination, avait à le traverser. Avant d'entrer sur le territoire égyptien, elles s'arrêtaient aux douanes de la frontière, juste le temps nécessaire d'acquitter les droits. Le plus important de ces postes douaniers était *Zarou*, sur la grande route de Syrie. Cette ville, nous l'avons vu, qui était un grand centre militaire, était en même temps un entrepôt commercial très actif.

Vers le x^e^ siècle avant notre ère, nous constatons à l'orient du Delta, le long de la côte, entre Ḥenensou et Rhinocorura (el-Arîch), un commencement de migrations et d'implantations de populations grecques et sémitiques. C'est le phénomène le plus important de l'histoire économique du territoire syro-égyptien. On trouve un souvenir des incursions grecques dans le récit d'Ulysse à Eumée. Ulysse se donne comme un Crétois parti avec une bande de pillards pour entreprendre une descente en Égypte. Dans neuf barques les hommes se sont cachés dans une des bouches du Nil, derrière les roseaux qui couvrent les bords du fleuve. De là ils se répandent dans la plaine, pillent les maisons, emmènent les femmes et les enfants. Devant cette attaque les Égyptiens envoient des renforts, et les pirates sont mis en fuite, laissant leur capitaine entre les mains des vainqueurs. Cette scène se passait à l'occident du Delta; mais, tout le long du littoral égyptien il se produisait de semblables attaques. J'ai eu l'occasion, dans ces *Notes*, d'en citer quelques exemples.

Cette colonisation grecque est un événement heureux et d'une très grande importance pour l'Égypte; c'est aussi une des causes principales, sinon la cause même, de la fortune du Djifâr. Ces étrangers, à la fois pirates et marchands, prennent peu à peu possession de la côte maritime. Ils fondent quelques comptoirs; Péluse et Kasios paraissent les plus anciens. A Kasios ils introduisirent le culte d'un dieu syrien, connu sous le nom grec de *Zeus Kasios*, qui était adoré sous la forme d'une grenade; ce fruit devint aussi l'emblème de Péluse; dans les ruines de la ville j'ai retrouvé les vestiges d'un temple consacré au culte de ce dieu. Les Grecs et les Phéniciens furent les premiers à comprendre quel profit le commerce trouverait à traîner directement au-dessus de l'isthme les marchandises, au lieu de les faire passer d'une mer à l'autre par la voie longue et pénible des canaux du Delta.

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Au VII^e siècle, les mercenaires grecs sont assez nombreux pour être employés par le roi Psamétiq I^er comme auxiliaires dans son armée. Hérodote (liv. II, c. 152) raconte que ces soldats venaient de Carie et d'Ionie, pays de l'Asie antérieure. Pour se les attacher, le roi leur fit de magnifiques promesses. En effet, en récompense des services rendus, les Grecs, après la défaite des rois confédérés du Delta, reçurent les terres occupées autrefois par les soldats bédouins. Ces terres étaient situées des deux côtés de la branche Pélusiaque; elles portèrent depuis le nom de *Camps*. L'un, installé entre Péluse et le mont Kasios, vraisemblablement à Gerron, fut appelé plus tard *Camp de Chabrias*, du nom d'un général grec chargé par le roi Acoris, Hagar de la XXIX^e dynastie, de commander ses troupes contre les Perses[1], puis celui de *Camp d'Alexandre* selon Quinte-Curce (liv. I, IV, 7). « Sept jours après son départ de Gaza, (Alexandre) arriva dans cette contrée de l'Égypte qu'on appelle aujourd'hui le *Camp d'Alexandre;* de là il fit défiler son infanterie vers Péluse, et il s'embarqua sur le Nil avec une légère escorte d'élite. » Selon le général Andréossi, ce camp était à Qatieh[2]. C'est très possible. En effet, j'ai trouvé dans une de mes promenades les vestiges d'un vaste enclos au nord-ouest de Qatieh, fermé par une palissade de roseaux et de joncs encore visible au-dessus du sol. Ces vestiges, dont il ne reste, avec la clôture, que les arasements des constructions en moellons, portent le nom de خربت المارد *Khirbet el-Mârd*. Ce nom correspond au mot syriaque *Mardâ* et à l'hébreu *Mâsada*, qui signifie un « lieu fortifié »; dans la traduction du *Livre des Macchabées*, *Mardâ* est rendu en grec par ἄκρα et ἀκρόπολις. Aux temps byzantins *Mardâ* est l'équivalent du mot gréco-latin « Castellin ». Il serait intéressant de reconnaître l'identité de ce camp fermé d'une palissade de roseaux. Nous savons aussi que la ville de *Gerron* ou *Pentaschoinon*, aujourd'hui Mahemdieh, devait son nom au camp grec et à la façon dont il était construit avec des roseaux qui poussaient autrefois en grande quantité dans ces régions marécageuses. Quelques lagunes du lac de Baudouin sont encore couvertes de ces plantes, que les Bédouins coupent à la saison, et dont ils se servent pour construire leurs huttes. Rien n'empêche

[1] PLINE, *Hist. nat.*, V, 14, 1; STRABON, liv. XVI, p. 760, édit. Gosselin. Mes fouilles à Mahemdieh n'ont fait connaître aucun établissement militaire. Le *camp* pouvait se trouver en dehors de la ville.

[2] ANDRÉOSSI, *Mémoire sur le lac Menzaleh*, dans DENON, *Voyage en Haute et Basse-Égypte*, vol. II, *Appendix*, p. CLVIII, note §.

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

que le camp grec ne s'étendît de Qatieh à Mahemdieh, dont la distance n'excède pas 15 kilomètres.

Le second *Camp* était à Daphnæ ou dans les environs. Hérodote (liv. II, c. 154) assure que les deux camps étaient séparés par le Nil. N'y a-t-il pas confusion de la part de l'historien grec? Daphnæ est situé sur la rive orientale du Nil. On pourrait peut-être songer au canal de Zarou, dont l'importance a pu donner lieu à cette erreur. Mais je ne crois pas que le Camp fut sur la rive gauche de la branche Pélusiaque. Par la suite, les Perses occupèrent cet emplacement, et le camp reçut la nouvelle dénomination de *Camp des Perses*. Ce dernier nom se conserva très longtemps, car il est encore mentionné par Denys de Tel-Maharé [1].

J'ai dit que les terres concédées par le roi philhellène aux soldats grecs étaient probablement les terres qui avaient été données autrefois par les anciens pharaons aux Bédouins. Des nécessités politiques avaient obligé les souverains égyptiens de se priver, pour l'instant, des services de ces populations; mais ce ne fut pas pour longtemps. En effet, nous constatons, peu de temps après Psamétiq, que les Bédouins sont de nouveau employés à la garde de la frontière, en compagnie des tribus libyennes *Màchaouachas*, avec les mêmes prérogatives qu'autrefois.

Donc les Grecs avec leurs familles s'établirent, avec l'appui des souverains égyptiens, dans la partie du territoire égypto-syrien pouvant être soumise à une exploitation agricole. Cette région, que les Arabes appellent Djifâr, occupe une superficie de 2.640 kilomètres carrés environ. Sa configuration la rend malaisée à l'exploitation. La côte méditerranéenne, basse, sans découpure, sans abris, ne pouvait servir d'artère de pénétration. Dans un pays jusque-là délaissé tout était à créer : routes, canaux, ports, puis procéder au desséchement du sol, en particulier des terres du lac Sirbonis. Cette tentative de colonisation est très intéressante à suivre, tant au point de vue géographique qu'économique et politique. Des ports sont fondés le long de la côte : Péluse dans la branche Pélusiaque, Kasios et Ostracine sur le lac Sirbonis; à Gerrha et à Rhinocorura on construisit des quais sur le littoral pour permettre aux

[1] Hérodote (liv. II, 30) dit qu'il y avait un camp perse à Éléphantine et à Daphnæ. Silvestre de Sacy, *Relation de l'Égypte*, p. 501.

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

vaisseaux d'aborder. A l'intérieur, le vieux canal du Nil à Zarou, prolongé jusqu'à Ostracine, permit de mettre en valeur des terres difficilement accessibles, inhospitalières, et dont le niveau est quelquefois inférieur à celui de la mer. Après l'achèvement de ce grand travail d'irrigation, le peuplement du sol s'opère, et toutes les terres susceptibles de culture sont mises en valeur par les colons grecs, aidés par les indigènes. Avec les produits de l'agriculture, ceux de l'industrie sont parmi les plus importants de cette terre alluviale du Djifâr.

Après la mort d'Alexandre, les Ptolémées, nouveaux maîtres de l'Égypte, réorganisèrent militairement le territoire syro-égyptien; ils construisirent de nouveaux postes ainsi qu'une nouvelle ligne de défense. En même temps qu'ils procédaient aux travaux militaires, ils posaient les premiers jalons d'une colonisation agricole, que les Romains, lorsqu'ils prirent à leur tour possession de l'Égypte, ont développée et portée à sa plus haute perfection. Grâce à de nouvelles améliorations apportées par les Romains au système d'irrigations des terres et des moyens de communication, le pays devint, en peu de temps, aussi fertile et aussi productif que les meilleures terres du Delta. C'est ce que nous savons par les historiens arabes.

Sous la domination arabe, par suite des circonstances que j'ai étudiées, le Djifâr est peu à peu abandonné et les terres deviennent incultes. Cette destruction ne s'est pas réalisée tout d'un coup; elle s'est produite, au contraire, sans incident et sans secousse. La principale et la première des causes de l'abandon est l'affaissement des terres littorales, lesquelles avaient, en diminuant le sol cultivable, augmenté les terres marécageuses et l'étendue des lacs; l'envahissement du sable est une autre cause, contre laquelle l'effort du paysan demeurait impuissant; enfin, et en dernier lieu, l'incurie du gouvernement turc conduisit à l'abandon des terres encore bonnes à la culture et au dépeuplement de la province. Ainsi la colonisation du Djifâr commence vers le VII^e^ siècle avant notre ère et s'achève au XII^e^ siècle après J.-C.; c'est une ère de richesse et de prospérité de 2000 ans environ. Donc on ne peut plus dire que la terre du Djifâr était une terre inculte, sauvage, couverte de sable et improductive, comme l'ont rapporté les historiens grecs et latins. Ce que j'ai dit dans le chapitre XVI (*Les deux zones du territoire syro-égyptien*) le prouve surabondamment. Mais à l'époque de la colonisation grecque, le sable, les

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

marais, étaient loin d'atteindre les proportions qui leur sont attribuées et qu'elles n'ont acquises que depuis l'effondrement de la côte maritime.

Tous ces étrangers massés à la frontière orientale étaient un danger permanent pour la sécurité du pays. Ils pouvaient à chaque instant fomenter des troubles graves, s'allier avec les pays voisins, qui, à cette époque troublée, menaçaient constamment d'envahir l'Égypte. C'est pour se préserver contre ce fléau que le roi Amasis [1], un des successeurs de Psamétiq, déporta les mercenaires grecs de l'autre côté du Delta. Mais cette émigration n'a pas été totale; une grande partie de la colonie étrangère demeura au pays du Djifâr. Les Grecs déportés s'établirent dans la terre de Saïs; ils fondèrent la belle ville de Naucratis, sur la branche de Rosette. Cette localité, avant Alexandrie, fut leur principal port et leur premier comptoir commercial en Égypte.

Ce fut à cette même époque qu'Amasis interdit la circulation des navires étrangers dans la branche Pélusiaque, la seule jusque-là accessible aux étrangers. A ce moment c'était la plus importante de toutes les branches du Nil [2]. Le roi ordonnait également la destruction de tous les établissements grecs et de tous les chantiers de constructions navales. C'est aussi à cette date que les soldats bédouins reprennent leurs anciennes fonctions de gardes-frontières. Et la branche Pélusiaque marquait, nous dit Pline (*Hist. nat.*, V, 9, 2), la limite géographique de l'Égypte et de l'Arabie.

Près de Daphnæ le canal de Zarou prenait sa source, et vraisemblablement à cet endroit un port fluviatile avait été construit; il y avait un second port au débouché du canal dans le lac de Ballah que la reine Tiî, femme d'Aménophis III, avait amélioré [3].

Zarou, capitale de la province *Khent-âbet*, était en plein développement sous les princes des XVIII^e^, XIX^e^ et XX^e^ dynasties, c'est-à-dire pendant toute la période des grandes conquêtes en Syrie. Sa situation particulière presque au centre de l'isthme, au carrefour de deux grandes voies commerciales, d'Égypte en Syrie et de la Méditerranée à la mer Rouge, devait faire de Zarou une des plus puissantes et des plus riches cités de l'Égypte pharaonique. Grâce surtout à son vaste commerce avec l'Orient, Zarou était devenue une ville très cosmopolite; toutes les populations de Palestine, de Syrie, de l'Asie antérieure,

[1] Hérodote, liv. II, c. 154.

[2] Plutarque, *Vie d'Antoine*, 3; Virgile, *Géorgiques*, I, 228.

[3] Scarabée de la reine Tiî.

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'Arabie, se mêlaient à la population indigène. Les Thouthmès, Ramsès et Séti Ier y séjournèrent pendant la saison chaude et contribuèrent beaucoup à son embellissement. Ces souverains firent exécuter de nombreux travaux d'utilité publique; ils aidèrent ainsi à son développement. « Je la trouve, dit un fonctionnaire égyptien, extrêmement florissante. C'est une belle ville, il n'y a pas sa pareille; elle ressemble à Thèbes. » Ramsès II y avait fait bâtir un palais d'été qu'on appela *Pa-Ramsès* « le palais de Ramsès »; ce nom servit fréquemment à désigner la ville de Zarou.

A la fin des Ramessides, soumise à des influences diverses, suivant les vicissitudes du démembrement du pays, Zarou, quoique conservant dans les listes égyptiennes son rang de préfecture de nome, est réduite désormais à l'autorité des princes de Tanis et de Ḥenensou; et plus tard, sous la domination grecque, son reste de splendeur fut absorbé par Péluse. A partir de ce moment, on peut dire que Zarou a perdu toute son autorité et toute son influence politique; elle est complètement déchue de son rang. Ses monuments sont démolis; les statues qui ornaient ses palais et ses temples sont transportées dans les localités voisines devenues souveraines à leur tour.

Cette région, presque déserte et inhabitée au temps des pharaons, sauf aux alentours des cités, était devenue une terre de prédilection pour les populations grecques envahissantes. Les tribus bédouines dispersées dans le pays étaient seules à craindre; les postes égyptiens étaient rares, éloignés les uns des autres, tous situés sur la grande route les « Chemins d'Horus »; donc la garde était peu dangereuse. Les premières expéditions grecques commencèrent par des razzias combinées aux affaires commerciales. La conquête véritable du Djifâr ne commence qu'après Psamétiq Ier. C'est alors que cette province-frontière, appelée depuis *Kasiotide*, fut érigée en gouvernement distinct, dépendant de l'Égypte. Elle fut prospère, de nombreux ports et villes y furent créés; on trouve les vestiges de cette civilisation jusqu'à l'extrême limite du plateau calcaire du Tîh, pays absolument inculte, improductif et inhabité. Du côté de l'Asie la pénétration grecque s'étendit jusqu'au ouâdî el-Arîch, rejoignant ainsi la plaine fertile, en bordure de la mer, de l'Idumée, dont j'ai montré dans un rapport les richesses archéologiques, au moins pour la région égyptienne[1].

[1] *Fouilles à Cheikh Zouède*, dans *Annales du Serv. des Ant.*, t. XV, 1915, p. 15 et suivantes.

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Cependant on observe que la colonisation grecque est loin d'avoir exercé une influence égale à la colonisation romaine. La romanisation, comme en Afrique, de la province, appelée depuis *Augustamnique*, a été considérable. Elle s'effectua par l'organe des colons, des commerçants et des légionnaires avec l'aide des Bédouins. A l'est de la branche Pélusiaque, la romanisation s'opéra en suivant les grandes voies de communication et en rayonnant autour des centres de colonisation, centres commerciaux, politiques ou religieux; de là la civilisation se répandit sur tout le pays. L'Augustamnique devint l'égale des terres les plus riches du Delta.

Par suite de l'extension de plus en plus grande de l'élément gréco-romain, on constate un changement complet dans le pays : les nouvelles cités se développent et s'enrichissent, les anciennes au contraire s'affaiblissent ou tendent à disparaître. La vieille voie commerciale et stratégique, les « Chemins d'Horus », se déplace, et la voie du littoral prend le premier rang.

Péluse, de création récente, à l'embouchure de la branche orientale du Nil, à proximité de la mer, devient la métropole de la nouvelle province; elle constitue un puissant foyer d'expansion commerciale rayonnant sur tout le bassin méditerranéen. Dans ses magasins s'accumulent les marchandises apportées d'Arabie, et conduites par les caravanes nabathéennes.

Quand les Grecs furent définitivement installés le long du littoral méditerranéen, la poussée civilisatrice de cette population se poursuivit pendant des siècles à la fois vers le sud et vers l'ouest; elle se répandit le long de l'isthme de Suez, jusqu'au fond du golfe, puis dans le ouâdi Toumîlât et finalement à l'ouest de la branche Pélusiaque, où elle se trouva en contact avec une autre poussée, également grecque, partie de Naucratis et de Saïs. Ces deux grands mouvements ont abouti à créer dans le Delta de grands foyers helléniques, qui devinrent à leur tour des centres actifs de propagande. De toute cette brillante civilisation il ne reste aujourd'hui que des débris informes. Mais malgré tout, et même malgré les innombrables difficultés que présentent les recherches archéologiques dans ces terres basses et marécageuses, je pense que les *tells* nombreux de la région de l'isthme seront une des sources de renseignements les plus riches et les plus fécondes en monuments de cette époque, parce que les sites antiques, par leur éloignement des centres urbains, sont à l'abri des chercheurs d'engrais et de matériaux pour les constructions.

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

C'est tout d'abord l'antique Péluse; elle est aujourd'hui représentée par de vastes buttes de décombres occupant une superficie de 3 kilomètres environ. Elle périt, comme les autres villes littorales, à la suite de l'affaissement du sol. En effet, durant plusieurs mois de l'année — pendant la saison de l'inondation du Nil — Péluse est inaccessible; les terres sont complètement submergées; le reste du temps le sol, encore trop humide, rend les communications très difficiles, même dangereuses. C'est pour cette cause seulement que Péluse, comme les autres villes de la région, fut abandonnée de sa population.

La destruction de Zarou est due à des causes diverses, mais toutes politiques. On ne sait pas si en dernier lieu elle succomba aux attaques d'un siège. Sous la domination romaine c'était encore une grande ville; des traces de vastes constructions de cette époque que j'ai retrouvées le montrent. Mais déjà une partie des monuments qui ornaient ses temples avaient été emportés par les princes Tanites pour embellir leur capitale. D'autres monuments trouvés dans plusieurs localités du Delta oriental ont probablement la même origine. C'est ainsi que les stèles, statues, sphinx, portant gravé le nom du dieu Set ou Soutech, paraissent provenir de Zarou. De tous les édifices de cette ville, temples ou palais, il ne reste que des vestiges de murs, des arasements, quelquefois un morceau de dallage en pierre, dont les grandes dimensions des blocs montrent l'importance de l'édifice. Le mur en briques crues de la forteresse, paraissant appartenir aux grandes dynasties égyptiennes, en partie visible, pourrait facilement être reconnu dans son entier en déblayant les parties couvertes par les décombres. Enfin la ville était autrefois entourée par une forte muraille en briques, dont on voit encore des vestiges à un kilomètre au nord des ruines de cette antique cité.

Zarou avait un port, *Pazedkou,* situé sur le lac *Chet-Ḥor* (lac de Ballah [1]). Il communiquait au Nil par un canal que le tableau de Séti Ier appelle *Tadenât.* Ce canal, assez large et profond pour être navigable, facilitait les relations entre l'Égypte et l'Asie. Les caravanes venues des pays orientaux déposaient dans les magasins du port leurs marchandises, en attendant qu'elles fussent dirigées par barques vers les centres égyptiens, ainsi que nous l'avons constaté dans le roman de Sinouhît. Enfin, si Zarou était un grand centre militaire,

[1] Jean Clédat, *Le site d'Avaris,* dans *Mélanges Champollion,* p. 105.

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

c'était aussi un grand centre commercial, le plus important certainement du Delta oriental, avant la fondation de Péluse.

Les données géographiques que nous possédons sur la région méridionale de l'isthme sont très obscures. Depuis les travaux de l'Expédition française dans ces parages, les savants n'ont fait qu'embrouiller, pour les résoudre, les divers problèmes historiques qui intéressent ce territoire. On a supposé des transformations physiques du sol ou des bouleversements terrestres, qui auraient complètement modifié, à une date historique mais incertaine, le fond de la mer Rouge. Naturellement cette opinion a trouvé ses contradicteurs. La question se résume ainsi : Des savants admettent que le golfe, à l'époque historique, s'étendait jusqu'au lac Timsah, et même jusqu'à Tell el-Maskhoutah, dans le ouâdî Toumîlât. Mais il est nécessaire d'ajouter que cette étendue a été modifiée suivant les besoins et les circonstances. D'autres, dont je suis, pensent au contraire que le golfe de Suez a toujours été, historiquement, ce qu'on le voit aujourd'hui.

Toute la question repose sur le nom d'Héroonpolis, Ἡρώων πόλις en grec.

Suivant Rozière, le premier savant qui ait abordé le problème, il y avait deux villes portant le nom d'Héroonpolis. L'une, située sur l'emplacement de Suez actuelle, l'autre, sur le site de Tell el-Maskhoutah. Cette opinion fut vivement combattue par l'ingénieur Le Père dans un mémoire, resté célèbre, sur la communication de la mer des Indes à la Méditerranée. Le Père, contre toute évidence, n'admettait qu'une seule ville du nom d'Héroonpolis, située, d'après l'*Itinéraire d'Antonin,* dans le ouâdî Toumîlât. Cette thèse, acceptée par Linant de Bellefonds[1], fut défendue surtout par M. Naville à la suite de sa belle campagne de fouilles à Tell el-Maskhoutah[2].

Maintenant consultons les documents; ils nous font connaître : 1° une ville-port maritime, dont la position est discutée; 2° un *castron,* indubitablement situé à Tell el-Maskhoutah. Pour associer ces deux localités et n'en faire plus qu'une, Le Père, puis les savants qui ont admis sa thèse, inventèrent, sans aucune raison plausible, le prolongement du golfe de Suez dans les terres de l'isthme, jusqu'aux environs de Tell el-Maskhoutah. Mais ces savants ne sont

[1] Linant de Bellefonds, *Mémoires sur les principaux travaux,* etc.

[2] Naville, *The Store-City of Pithom and the Route of the Exodus.*

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

pas d'accord sur l'époque du soulèvement terrestre qui a conduit à l'état moderne. Du Bois-Aymé pensait que la séparation des lacs était postérieure à l'empereur Hadrien, et que la jonction du canal, entre les lacs et la mer, n'a été exécutée pour la première fois que par les califes[1]. Cette assertion est contraire aux rapports des historiens classiques, et la découverte des stèles perses la détruit complètement. En effet, celles-ci montrent que le canal, jusqu'à Suez, était non seulement achevé avant les Ptolémées, mais qu'il l'était sous la domination perse. Le fait sur ce point est indéniable. C'est probablement à cause de cela que M. Mallet a émis l'opinion qu'à la XXVI^e^ dynastie le golfe de la mer Rouge s'arrêtait au seuil de Toussoum (Sérapéum)[2]. Mais pourquoi, quelques lignes plus loin, M. Mallet ajoute-t-il que les lacs Amers étaient à cette époque réunis par un chenal au golfe de Suez? Car l'existence d'un chenal détruit par le fait l'hypothèse d'une communication directe entre les lacs et la mer; et s'il y avait communication, le chenal était absolument inutile. Et dans ce cas, il était tout au plus nécessaire d'exécuter quelques dragages pour empêcher l'ensablement et laisser la voie libre à la navigation.

La théorie qui supprime en même temps, et comme par enchantement, les seuils marneux et calcaires de Chalouf, au sud des lacs Amers, de Toussoum, ou du Sérapéum, au nord des lacs, laissant — on ne sait pourquoi — le seuil d'el-Guisr, n'est pas mieux fondée. Du reste l'exhaussement des collines de Chalouf et de Toussoum au temps d'Hérodote ou d'Hadrien demande des preuves; il en est de même du jeu de bascule que l'on prête gratuitement aux terres de l'isthme, à savoir : une montée du côté de la mer Rouge, un affaissement vers la Méditerranée. J'ai montré au chapitre XVI ce qu'il faut penser de cette balançoire géologique. En résumé, nous ne possédons aucune preuve de ces mouvements terrestres à une époque quelconque de l'histoire égyptienne, mais nous connaissons très bien, par contre, le glissement des terres alluviales, produit soit naturellement, soit à la suite de mouvement sismique, peut-être les deux à la fois, dans le Delta égyptien et ses abords. Cet affaissement, ainsi que je l'ai constaté, ne s'est pas fait sentir sur les sols durs : Chalouf, Toussoum, el-Guisr, pour ne citer que des territoires de l'isthme. Des

[1] Du Bois-Aymé, *Mémoires sur les limites de la mer Rouge.*

[2] Mallet, *Les premiers établissements des Grecs en Égypte*, p. 105.

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

indices archéologiques, routes romaines près de Suez, canal de Ptolémée II à el-Guisr, sont des preuves sûres du fait que j'énonce [1]. Ainsi, l'on peut dire avec Rozière : « Il n'a point existé, depuis les temps historiques, de communication naturelle entre le golfe Arabique et le bassin des lacs Amers ». Dans un autre passage, Rozière affirmait encore : « L'état de l'isthme de Suez n'a éprouvé aucun changement appréciable depuis les temps historiques [2] ». Quelque temps après, un ingénieur français, Paulin Talabot, qui avait contribué aux travaux préparatoires du percement du canal de Suez, considérait également l'état actuel de l'isthme comme remontant à des temps très éloignés, et selon toute apparence, ajoutait-il, au dernier cataclysme qu'avait subi notre globe [3]. Mais dans le même temps, un autre ingénieur français, Linant de Bellefonds, après de longues recherches dans l'isthme et dans la péninsule sinaïtique, reprenait la théorie du prolongement de la mer Rouge. Et à la suite de son enquête il écrivait : « Les limites de la mer Rouge arrivaient au lac Timsah, à Abou-Ballah et à Sabah-Biars, à l'époque où le seuil du Sérapéum n'était pas encore formé. C'est dans cet état que les plus anciens géographes et historiens ont connu l'isthme; plus tard, d'autres l'auront connu avec l'atterrissement du Sérapéum, et les plus modernes avec celui de Chalouf [4]. » Malheureusement pour cette intéressante théorie, nous ne trouvons chez les historiens et les géographes aucun mot, aucune allusion qui permettent de soutenir cette opinion; néanmoins cette conclusion a été acceptée par la majorité des savants, et surtout, je l'ai dit, par M. Naville, dont l'autorité scientifique exerça sur la question une forte influence dont les traces sont encore visibles.

En 1911, un jeune savant allemand, M. C. Küthmann [5], dans une thèse devenue célèbre, a repris pour son compte, mais sans nommer ses devanciers,

[1] Jean Clédat, *Notes sur l'isthme de Suez*, chap. III, *Stèles de Ramsès II*, dans *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, t. XVI, p. 205; chap. XVI, *Les deux zones du territoire syro-égyptien*, *ibid.*, XXI, p. 85.

[2] Rozière, *De la géographie comparée et du commerce de la mer Rouge*, p. 131 et 132.

[3] Paulin Talabot, *Le canal des Deux-Mers d'Alexandrie à Suez*, dans *Revue des Deux Mondes*, 1855, p. 480-536.

[4] Linant de Bellefonds, *Mémoires sur les travaux*, p. 124.

[5] C. Küthmann, *Die Ostgrenze Ägyptens*, 1911. Il est à noter que de tous les travaux français M. Küthmann ne connaît, pour le combattre, que celui de Du Bois-Aymé. Il n'est pas besoin, je crois, de se livrer à un commentaire : le fait s'explique de lui-même.

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

la théorie autrefois développée si brillamment par Rozière et Paulin Talabot. Dans cette étude aucun argument nouveau n'est apporté à cette suggestive question; mais l'idée, venant de Berlin, fut immédiatement prise en considération, et par suite la théorie du prolongement vivement combattue. Aujourd'hui les esprits sont encore divisés, mais la thèse de Rozière gagne toujours du terrain, et le résultat de mes recherches dans l'isthme lui donne raison.

Cette controverse nous ramène naturellement à la question d'Héroonpolis. Que faut-il en penser? Il est certain que si la configuration de l'isthme et de la mer Rouge n'a pas changé depuis les temps historiques, la solution du problème se complique et nous ramène, en fait, à la théorie de Rozière. En effet, si cette opinion est juste, il est difficile de situer Héroonpolis-port, que tous les textes s'accordent à placer au fond de la mer Rouge, à 80 kilomètres environ de distance au nord de Suez, et en pleine terre[1]. Le problème ne peut être résolu qu'en supposant deux localités distinctes ayant un même nom ou une similitude de forme. L'examen de cette question très embrouillée demanderait une étude spéciale et approfondie. Toutefois je ne doute pas, comme Rozière, qu'il n'y ait eu deux villes de ce nom. On peut même croire qu'à l'origine ces noms étaient dissemblables, mais par rencontres synonymiques ils sont arrivés à se confondre. Le fait en lui-même n'a rien d'impossible. En dehors de la question géologique, deux exemples géographiques affirment la position de ces deux villes.

Le premier, je le trouve dans la *Géographie* de Ptolémée, liv. IV, p. 517 de l'édition Didot. Cet écrivain place à la frontière du nome Arabique et du nome Aphroditopolite les villes suivantes :

Βαϐυλών	ξϐ′ δ″	λ′	= 62°15′	30°
Ἡλίου πόλις.....	ξϐ′ λ″	κθ′λ″γ″	= 62°30′	29°50′
Ἡρωων πόλις.....	ξγ′ ϛ″	λ′	= 63°10′	30°

[1] M. Amélineau (*Géographie de l'Égypte à l'époque copte*, p. 194), au sujet de l'identification d'Avaris avec Héroonpolis par Champollion, émet cet avis : « Avaris, d'après les inscriptions de la XVII[e] dynastie, paraît bien avoir été placée dans l'un des deltas de Ptolémée, où il y avait des canaux *pour manœuvrer* et approcher la ville par eau, ce qui n'était pas le cas pour Hérôopolis ». Pour la même raison il est impossible qu'Héroonpolis-port soit sur l'emplacement de Tell el-Maskhoutah. Car ce qui était impossible pour une manœuvre de siège, l'était encore, sinon plus, pour des manœuvres constantes de navires dans un port. Et le canal des Pharaons ne pouvait se prêter à de semblables combinaisons. C'est ce que n'a pas vu M. Amélineau.

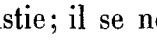
BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Il résulte de ce tableau que : 1° Babylone et Héroonpolis sont sur la même latitude, absolument comme Babylone du Caire (Masr el-Atiqah) est avec Suez; 2° la distance longitudinale entre ces deux villes est également d'un peu plus d'un degré; ceci est encore d'accord avec le texte de Ptolémée. Donc, Héroonpolis serait, d'après Ptolémée, sur l'emplacement actuel de Suez.

Le deuxième exemple est emprunté à l'*Itinéraire d'Antonin* (édit. Parthey, p. 75). Le routier romain mentionne pour la route de *Scenas Mandras* à *Clysma* les stations suivantes : *Scenas Mandras* (Memphis), *Babylonia* (le Vieux-Caire), *Heliu* (Héliopolis), *Scenas Veteranorum, Vico Judæorum* (je crois que ces deux lieux sont deux noms différents d'une même localité, aujourd'hui Tell el-Yahoudieh), *Thou,* à l'entrée du ouâdî Toumîlât, peut-être Tell Abou-Solimân, *Hero,* à l'extrémité orientale du ouâdî Toumîlât, à Tell el-Maskhoutah; de là, la route inclinait vers le sud, en suivant le vieux canal des Pharaons, touchait *Serapiu* (el-Ambak, à l'extrémité nord des lacs Amers) pour traverser le grand bassin des lacs Amers avant d'atteindre *Clysma.* Ce qui montre bien que Hero est dans le ouâdî Toumîlât, c'est la nomenclature du même routier, p. 76, des stations de Clysma à Péluse : *Serapiu,* avec bifurcation sur Ero, *Thaubasis* (le *djebel* Maryam) dans le lac Timsah, *Sile* (el-Qantarah) et Pelusio.

L'interprétation de ces deux documents n'est pas douteuse. Donc c'est bien de deux localités dont il s'agit. L'une, celle de Ptolémée, est Héroonpolis-*portus,* sur l'emplacement de Suez; l'autre, Héroonpolis-*castrum,* de l'*Itinéraire,* représentée par les ruines de Tell el-Maskhoutah.

Les côtes de la mer Rouge étaient d'un accès difficile, la rive orientale à cause des rochers, la rive occidentale à cause de ses innombrables bancs de coraux qui barrent presque partout l'entrée des anses et des rades où les vaisseaux, la nuit ou par les temps d'orages, venaient chercher un abri. Ces difficultés sont la raison qui a fait que les Égyptiens n'ont utilisé ces abris qu'à une époque tardive.

La première mention d'un port égyptien de la côte africaine est donnée par un texte de la XI^{e} dynastie; il se nommait  *Tadou.* Apparemment ce port était situé en face de Coptos (Kouft), sur le Nil; en conséquence, il faut le reconnaître dans l'emplacement de Qoseir. Pour atteindre cette station maritime on traversait les célèbres carrières du ouâdî Hammâmât, *Rohenou,* exploitées depuis la V^{e} dynastie. La pierre du Hammâmât était

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

très recherchée des Égyptiens, et son exploitation exigeait de longs et pénibles travaux de préparation. Cela dépendait naturellement de l'importance de l'expédition. L'une d'elles, commandée par le roi Mentouhotep V, s'élevait à 10.000 hommes. C'était une armée en mouvement.

Plus tard, les Égyptiens établirent un autre port, plus au sud, en face d'Assouan; il se nommait *Tap-Nekhabit.* Ptolémée II lui donna le nom de sa sœur Bérénice.

Ces deux stations ne semblent pas avoir été régulièrement utilisées. Ce qui l'empêchait, c'étaient les difficultés matérielles : transbordements, traversée du désert, auxquelles il faut ajouter les surprises toujours à craindre des Bédouins pillards, très nombreux dans les parages de la côte, cachés dans la montagne, dans les grottes et dans les îles de la mer. L'arrivée par Suez, au contraire, ne présentait pas les mêmes obstacles. L'accostage des navires n'avait pour les matelots aucune difficulté. De plus, au moins depuis le Nouvel Empire, les barques pouvaient pénétrer, sans transbordement, dans le « canal des Pharaons » et arriver à Memphis par la voie d'eau. De là, elles pouvaient aisément remonter le Nil, ou bien descendre ses branches et déposer les marchandises tout le long de la route, dans les ports fluviaux.

Les expéditions dans la mer Rouge étaient difficiles, souvent périlleuses. Comme pour les expéditions aux mines, elles demandaient toujours une soigneuse préparation. Généralement on effectuait les préparatifs dans le port même. Les matériaux de construction étaient conduits à pied d'œuvre des bords du Nil, car on manquait de tout. Cet afflux d'ouvriers, de soldats et de matelots, attirait autour du camp les nomades du désert. Le moindre relâchement dans la surveillance pouvait amener un conflit grave avec les Bédouins, comme le prouve l'incident qui se produisit aux environs de Suez sous la VI[e] dynastie. Un haut fonctionnaire, chargé par le roi Pépi II d'une mission au pays de Pount, pendant ses préparatifs fut surpris et massacré avec toute sa troupe par des Bédouins *Ḥérouchâs* habitant la péninsule du Sinaï. La répression fut terrible; mais les Bédouins sont oublieux; aussi reparurent-ils quelque temps après[1].

[1] Le fait nous est raconté dans une inscription du tombeau de Pépi-nakht à Assouan (J. de Morgan, *Catalogue des monuments de l'Égypte*, I, p. 175). Pépi-nakht avait été chargé par le roi d'aller châtier les Bédouins à la suite de cette attaque.

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le terme de Pount a reçu des Égyptiens l'extension la plus arbitraire; il s'applique, comme on l'a vu, aux pays situés sur les côtes de la mer Rouge méridionale; mais il paraît aussi avoir désigné les régions occidentales de l'Inde. Plus tard, du IIIe au VIe siècle, on voit que le mot *Inde* prête à la même confusion et servit à désigner ces mêmes pays, y compris l'Éthiopie. Le terme Inde paraît avoir remplacé celui de Pount. Ce dernier nom se lit encore dans les textes égyptiens de basse époque.

Les pays de *Pount* ou de *Tà-neter,* la Terre divine, qu'on appelait aussi *Échelles du Levant,* étaient une terre mystérieuse, en partie légendaire, presque inconnue des Égyptiens. Ces termes vagues s'appliquaient à tous les pays qui bordent la mer Rouge, au sud; à l'Arabie méridionale : pays de *Saba* de la Bible, la *Cattabane* et la *Chatramotitis*[1] des auteurs classiques, l'Hadramaout et le pays d'Oman de nos jours; à l'Afrique occidentale, côte des Somalis et de l'Abyssinie[2].

Les Égyptiens se rendaient dans ces contrées pour y échanger les produits d'Égypte contre les produits du pays : ivoire, épices, aromates, bois précieux, enfin toutes choses nécessaires à leur consommation; ils ramenaient aussi des animaux sauvages, des nains employés souvent dans les temples pour exécuter certaines danses sacrées, et dans les palais ils servaient à l'amusement des princes et des riches seigneurs. Ces expéditions semblent avoir été presque toujours pacifiques. Cependant quelques-unes d'entre elles, composées d'un grand nombre de soldats, obligent à penser que les négociations commerciales n'étaient pas toujours empreintes d'une bonne cordialité. Les Égyptiens n'allaient jamais à l'intérieur du pays. Les transactions se faisaient dans les ports, sous la protection des vaisseaux, sur lesquels les Égyptiens pouvaient se retirer en cas de conflit. C'est ainsi que les marchandises reçues par les Égyptiens étaient amenées sur les marchés par les caravanes ou par des navires venus des pays producteurs. C'est ainsi que les Égyptiens ont pu parler de certains peuples avec lesquels ils n'ont eu aucune relation directe.

La plus remarquable de ces expéditions au pays de Pount, du moins la

[1] Strabon (liv. XVI, p. 232 de la traduction Gosselin) dit : «La Cattabane produit de l'encens; la Chatramotitis, de la myrrhe et les autres aromates, qu'on livre aux marchands par voie d'échange».

[2] C'est ce que montrent les listes des divers produits provenant de Pount, importés en Égypte. Certains de ces produits venaient du Haut-Nil.

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

mieux connue de nous, fut commandée par la reine Hatchepsitou de la XVIII[e] dynastie. Le voyage est décrit tout au long, avec une riche illustration, sur les murs du temple qu'elle s'était fait construire dans la montagne occidentale de Thèbes, à Deîr el-Baharî. L'expédition comprenait six grands navires; le dieu Amon-Râ lui-même l'avait dirigée. « Il s'agissait d'explorer les voies qui mènent à Pount et de parcourir les chemins qui conduisent aux Échelles de l'Encens. » Contrairement au programme indiqué par le dieu, le texte ne fait aucune allusion « aux voies qui mènent à Pount et aux Échelles de l'Encens ». Il est vrai qu'une partie du temple est détruite; aussi peut-on admettre que cette description était gravée dans une autre partie du sanctuaire; mais rien ne l'assure. Mais en revanche, nous possédons la liste complète des matières, des arbres, des objets de toutes sortes, des animaux curieux rapportés à Thèbes par la mission. Les fouilles dirigées dans le temple par M. Naville ont révélé l'emplacement des arbres à encens. La perte d'une partie du document est des plus regrettables; elle eût été pour la géographie de la mer Rouge ce qu'est le *Roman de Sinouhît* pour le territoire syro-égyptien; nous ne possédons aucun renseignement sur la mer Rouge antérieur aux Grecs. Le *Conte du Naufragé* est le récit légendaire d'un personnage vivant sous la XII[e] dynastie; comme Sinouhît, il raconte ses aventures dans la mer Rouge. Chargé d'une mission par le souverain, probablement à Pount, notre héros, quelques jours après avoir quitté le port, peut-être Suez, raconte qu'il fit naufrage à la suite d'une forte tempête. Le bateau est brisé contre les rochers, et tous les hommes de l'équipage sont noyés; lui seul miraculeusement échappe à la catastrophe; il est jeté par une vague sur les rives d'une île très fertile, domaine d'un *Serpent* géant. Après trois mois de séjour dans cette île fortunée, un navire égyptien ayant abordé dans l'île, ramène notre héros en Égypte avec de riches présents offerts par son ami le Serpent. La nomenclature de ces présents est identique à celles données par les textes, mentionnant les matières et objets provenant de Pount : myrrhe, huiles et parfums, ivoire, peaux de panthères, rien n'y manque. La description de l'île est une fiction; le scribe avait entendu parler, par des gens revenus de Pount, de ces îles enchantées où règnent des animaux fabuleux. Cependant il y a dans ce récit une part de vérité, et Pline nous assure que certaines îles aux environs du détroit de Bab el-Mandeb étaient peuplées et cultivées. Malgré tout,

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

notre roman ne donne aucun nom, ni aucune information géographique.

Maintenant revenons au voyage de Ḥatchepsitou. Après avoir défini l'objet de l'expédition, le dieu Amon-Râ dit à la reine : « Je t'ai donnée Pount. Personne ne connaissait jusqu'à ce jour la Terre divine, *Tâ-neter*, personne n'était monté aux Échelles de l'Encens, personne des Égyptiens; mais on en avait entendu parler de bouche en bouche dans les récits des gens d'autrefois. » Donc, d'après Ḥatchepsitou, on n'aurait avant elle effectué aucun voyage à Pount. Il est permis d'en douter. Du reste cette façon d'écrire l'histoire n'est pas nouvelle dans les annales égyptiennes; Ḥatchepsitou elle-même nous en donne un autre exemple. Dans la grande inscription du Spéos Artémidos, cette reine raconte — contre toute vérité — qu'elle a été *la première* à expulser les peuples Pasteurs d'Égypte, renfermés dans la citadelle d'Avaris. Or, nous savons par des textes indiscutables que cette population asiatique avait été chassée et leur capitale réduite, plus d'un siècle auparavant, par Kamès, et définitivement par le roi Ahmès Ier, fondateur de la XVIIIe dynastie.

Donc Ḥatchepsitou se vante en disant qu'elle a expulsé les Pasteurs; elle se vante encore en disant que ses navires ont les premiers visité la terre de Pount. Des rapports commerciaux existaient depuis longtemps, nous l'avons vu, entre l'Égypte et les pays riverains de l'Égypte, et même, semble-t-il, avec quelques ports de l'océan Indien, situés près de la mer Rouge. La côte africaine paraît avoir été mieux connue des Égyptiens; la proximité du Nil en donne l'explication. Par le fleuve, les Égyptiens avaient des relations plus fréquentes et plus suivies avec les populations du centre africain. Dès l'Ancien Empire, les soldats égyptiens avaient envahi les territoires nubiens; les listes des peuplades soumises montrent que cette conquête s'était étendue très loin dans le sud. A la XIIe dynastie nous trouvons les troupes égyptiennes installées à Koumneh et à Semneh; au Moyen Empire, les Pharaons sont les maîtres incontestés de l'Éthiopie. Les soldats, comme toujours, entraînaient derrière eux des trafiquants, lesquels, sous la protection de l'armée, se répandaient et s'installaient dans tous les lieux occupés. On peut donc croire, étant donné la petite distance qui sépare le Nil de la mer, que le pays intermédiaire était connu des Égyptiens.

Des témoignages certains montrent que les relations entre l'Égypte et Pount remontent à une époque excessivement reculée, au début de la civilisation

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

égyptienne. Dans des tombes archaïques on a trouvé un grand nombre de coquilles marines, provenant sûrement de la mer Rouge. D'autres sépultures ont donné un certain nombre d'objets en ivoire et en ébène. Les aromates, l'encens dont on ne pouvait se passer pour le service des temples et le culte des morts, sont mentionnés dans les plus vieux documents. Certainement ces derniers produits faisaient, même à ces époques reculées, l'objet d'un commerce régulier avec la province d'Arabie. Toutefois le commerce des parfums n'est connu officiellement que par un texte de la Ve dynastie. A cette époque les expéditions maritimes apparaissent toujours comme une entreprise royale [1]. Dans les dernières années du règne de Sahourâ on signale un voyage aux mines du Sinaï et au pays de Pount; les vaisseaux ramenèrent de ce pays des bois rares, dont 8.000 arbres à myrrhe [2]. Ce grand nombre d'arbres paraît exagéré, mais il montre l'importance de la mission, supérieure peut-être à celle tant vantée de la reine Ḥatchepsitou. Sous la VIe dynastie, un officier du roi Pépi Ier raconte qu'il est allé onze fois à Pount, une fois à Byblos, et « qu'il est heureusement rentré dans sa patrie [3] ». Par la suite, sauf de rares interruptions, les voyages à Pount se multiplient; ils sont fréquents au Moyen Empire, particulièrement sous la XIIe dynastie.

Les voyages dans la mer Rouge étaient plus pénibles et plus difficiles que ceux entrepris dans la mer Méditerranée. Ils exigeaient une préparation longue, soigneuse et fort coûteuse. Tout était à créer : vaisseaux et équipement. « J'ai équipé, dit Ramsès III, de grands vaisseaux [4] et des *baris* (probablement des navires marchands) : ils étaient pourvus de nombreux matelots et de serviteurs. Les chefs des matelots s'y trouvaient, avec des vérificateurs et des sous-officiers pour les approvisionner des produits innombrables de l'Égypte; il y en avait de toutes sortes par dizaines de mille. Allant sur la grande mer de l'eau de *Kat* (la mer Rouge), ils arrivent aux terres de Pount, sans que le mal les abatte; et, saufs, ils préparent le chargement des vaisseaux et des *baris* des produits de *Ta-neter,* avec toutes les merveilles mystérieuses de leur pays, et des quantités de parfum *anti de Pount,* chargés par dizaines de mille, innombrables.

[1] Ed. Meyer, *Histoire de l'Antiquité,* trad. Moret, vol. II, p. 234.

[2] Couyat et Montet, *Les inscriptions hiéroglyphiques et hiératiques du Ouâdi Hammâmât.*

[3] Sethe, *Urkunden des alten Reichs,* n° 29.

[4] Probablement des vaisseaux légers pour la troupe.

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

« Leurs fils, les chefs de *Ta-neter,* viennent avec leurs tributs en personne en Égypte. Ils arrivent sains et saufs au pays de Coptos; ils abordent en paix avec leurs richesses; ils les ont apportées chargées, pendant la route à pied, sur des ânes et sur des hommes, et chargées dans des barques de transport sur le fleuve, au mouillage de Coptos [1]. »

La mission était rentrée en Égypte par un des ports méridionaux de la mer Rouge, probablement par Qoseir.

La traversée du désert, entre Qoseir et Coptos, présentait de grandes difficultés et aussi de réels dangers. Un autre document donne tous les renseignements désirables pour cette partie du voyage. Un officier du roi Mentouhotep (XI[e] dynastie), nommé Henou, est chargé d'une mission à Pount, pour en rapporter de l'encens; dans une longue inscription, trouvée au ouâdi Hammâmât, il raconte les multiples incidents qui lui sont arrivés pendant la traversée du désert. Henou avait été envoyé à Pount pour accomplir une mission purement commerciale; en réalité, l'opération était beaucoup plus compliquée. En effet, nous ne concevons guère qu'il ait fallu à Henou une escorte de 3.000 soldats pour troquer quelques produits de l'Égypte contre les produits de Pount. Ordinairement les transactions commerciales se passaient plus simplement, comme le montre par exemple l'expédition de Ḥatchepsitou ou de Ramsès III. Pour ma part, je prétends que tous ces préparatifs, très onéreux, sous le couvert d'échanges de produits, étaient une véritable opération militaire dont nous ignorons l'objet et le but. Les soldats de Henou, dans certains cas, servaient à appuyer ses demandes. On peut aussi supposer que l'expédition de Henou était en combinaison avec une autre armée opérant en Nubie. Le fait est possible, car nous savons que les prédécesseurs de ce Mentouhotep avaient été constamment en guerre avec les populations du Haut-Nil soulevées contre la domination égyptienne. Quoi qu'il en soit, avant d'atteindre la mer, cette petite armée, augmentée de matelots, d'ouvriers, de surveillants sans nombre, devait traverser un désert aride et presque privé d'eau. Les hommes et d'innombrables troupeaux d'ânes portaient les vivres, l'eau, le matériel de campement, de construction et d'équipement des navires. Pour effectuer une telle marche, qui demandait huit jours au moins, les chefs

[1] Chabas, *Recherches sur la XIX[e] dynastie*, p. 59; avec quelques changements dans la traduction.

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

devaient prendre des dispositions particulières pour assurer le succès de l'expédition. Il fallut, pendant la route, creuser ou réparer douze citernes, deux puits, ayant chacun vingt coudées d'un côté et trente de l'autre; creuser un troisième puits, plus petit, mesurant dix coudées carrées seulement. Tout ce travail s'effectuait dans une région particulièrement sèche, appelée *Ádahet*. Une fois le rivage de la mer atteint, la troupe, harassée par ce long et pénible voyage, est obligée de construire les vaisseaux et par conséquent de demeurer encore plusieurs mois dans le port, jusqu'au jour où les barques terminées, on pouvait prendre la mer.

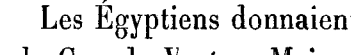
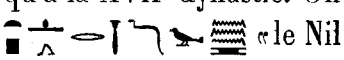
Cette seconde partie du voyage présentait également de nombreuses difficultés. Tout d'abord, avant de quitter le port il fallait attendre un temps propice. D'habitude « c'était, dit Pline (*Hist. nat.*, VI, 23), au milieu de l'été avant le lever de la Canicule ou immédiatement après; au bout de trente jours environ, on arrive à Océlis d'Arabie, ou à Cane de la région de l'encens. Il y a un troisième port appelé Muza, où les navigateurs qui vont en Inde ne touchent pas; il n'est fréquenté que par les négociants en encens et en parfums arabiques. Dans l'intérieur est une ville nommée Saphar, capitale du pays, et une autre ville nommée Save. » Pline poursuit son récit par un exposé de la navigation dans la mer des Indes. Revenant ensuite dans la mer Rouge, il nous entretient cette fois-ci des périls de la navigation. « Le commerce est en butte aux pirateries d'Arabes insulaires appelés Ascites, parce que, se plaçant sur deux outres de peau de bœuf, ils attaquent les navigateurs avec des flèches empoisonnées. »

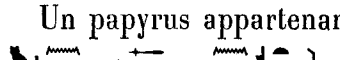
La piraterie n'était pas le seul danger pour le navigateur. Les côtes, couvertes de récifs, rendaient la navigation bien plus dangereuse encore. Il fallait tous les soirs, avant le coucher du soleil, chercher un abri dans ces rochers. Le médecin Charles Poncet, qui fit en 1700 le voyage d'Éthiopie à Suez, rapporte : « Nous eûmes bien de la peine à sortir des écueils qui sont autour de Gedda, et dont toute cette mer est remplie, ce qui nous obligeoit à nous soutenir toujours près des terres que nous laissions sur la droite. Nous jetions tous les soirs l'ancre, pour ne pas donner dans les écueils, que les pilotes de ces mers évitent avec une adresse merveilleuse. On les voit à fleur d'eau de tous côtés, et ces pilotes passent hardiment au travers, par le grand usage qu'ils ont depuis leur enfance de naviguer sur ces mers. Après cinq ou

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

six jours de navigation, nous mouillâmes à l'île d'*Hassama*, à deux lieues de la terre ferme; elle n'est pas habitée, mais on y fait de l'eau qui est très bonne. De là jusqu'à Suez, on mouille tous les soirs près de terre, et les Arabes ne manquent pas d'apporter des rafraîchissements [1]. »

Au temps des Ptolémées, principalement sous le roi Ptolémée II Philadelphe, le trafic dans la mer Rouge atteint son point culminant. Les Grecs se répandirent alors sur les côtes du golfe, fondèrent d'importants comptoirs et amenèrent avec eux de nombreuses familles grecques. L'influence hellénique se manifeste dans le culte, les inscriptions et les monuments. On trouve des traces de cette occupation jusqu'au delà du détroit de Bab el-Mandeb [2].

Les Égyptiens donnaient à la mer Rouge le nom de  *Ouz-our* « la Grande Verte ». Mais cette expression est vague; elle s'applique aussi à la mer Méditerranée, ce qui peut donner lieu à des confusions, et c'est généralement l'ensemble du texte qui peut nous guider sur ce point. Pour éviter cet écueil les Égyptiens adoptèrent d'autres noms pour désigner ces deux mers. Les textes des Pyramides nomment la mer Méditerranée *Teben pecher Hanebou* « le Cercle qui entoure le pays des Hanebous », tandis que dans les mêmes textes la mer Rouge est simplement désignée par l'expression ordinaire : *Ouz-our*. D'où l'on peut penser qu'à l'origine Ouz-our était réservée à la mer Rouge [3]. Ce n'a été que plus tard que l'expression s'étendit à la Méditerranée. La plus vieille mention, je crois, qu'il soit fait de ce nom ne remonte qu'à la XVII[e] dynastie. On la trouve dans le tombeau de *Paḥerî* :  « le Nil (Hâpi) s'avance vers la Méditerranée (Ouz-our) [4] ».

Un papyrus appartenant à la XIX[e] dynastie désigne la mer Rouge  *Ioumâ âa en mou ket* « la grande mer de l'Eau du Circuit (Ket) [5] ». Le sens de cette expression est difficile à expliquer. Peut-on supposer qu'il y a là une allusion au périple de l'Afrique? Je n'ose l'affirmer. Historiquement nous ne connaissons aucune tentative de voyage autour de

[1] *Lettres curieuses et édifiantes, Mémoires du Levant*, édition 1830, t. V, p. 223.

[2] Letronne, *Matériaux pour l'histoire du christianisme en Égypte, en Nubie et en Abyssinie*, p. 44.

[3] M. Maspero pensait que le nom *Ouz-our* était plus spécialement appliqué à la mer Rouge (*Hymne au Nil*, p. 40).

[4] Lepsius, *Denkmäler*, pl. 13, *a*; J. J. Tylor and F. Ll. Griffith, *The Tomb of Paheri*, pl. IX.

[5] Chabas, *Recherches sur la XIX[e] dynastie*, p. 62.

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

l'Afrique avant le roi Nékaou, de la XXVI^e^ dynastie. Mais le fait nous est connu par les Grecs; et l'on sait, par exemple pour l'histoire du Canal des Pharaons, que les traditions rapportées par eux ne sont pas toujours exactes quant à leur antiquité. Il n'est pas impossible que les grands pharaons de la XVIII^e^ ou XIX^e^ dynastie aient songé à effectuer ce long voyage; d'où le nom donné à la mer Rouge, point de départ de ces hardis navigateurs.

Des trois grands ports établis par les Égyptiens, Suez, *Taâou* et *Tap-Nekhabit,* seul le premier nous intéresse. La position exacte et le nom de l'ancien établissement de Suez sont inconnus. Je pense qu'il a été remplacé par *Clysma,* devenu *Qolzoum* sous les Arabes, aujourd'hui Suez. Clysma, sous les Lagides, est encore connue sous les noms d'*Héroonpolis* et d'*Arsinoé.* Ce dernier nom lui a été donné par le roi Ptolémée II Philadelphe en souvenir de sa sœur. Suivant Strabon (liv. XVII, 12), ce port aurait été appelé, pendant quelque temps, Cléopâtris [1].

Dans un chapitre précédent j'ai montré qu'il y avait eu deux Clysma, situées à une heure de marche l'une de l'autre. L'une était Clysma-port, l'autre Clysma-*castrum* [2]. Je pense aujourd'hui que le mot égyptien de ces deux localités était différent d'orthographe et de sens. C'est à un phénomène semblable que nous devrions *Héroonpolis.* Clysma-port dériverait du grec κλύσμα, mot qui sert à désigner « un lieu baigné par les flots ». Et Clysma-*castrum* descendrait au contraire de κλεῖσμα, qui signifie un « lieu fermé, une fermeture, une clôture », d'où le sens de « forteresse ». La ressemblance des deux mots est évidente, et l'on comprend très bien que la rencontre des deux termes ait prêté à l'équivoque, et que l'un des deux ait absorbé l'autre.

Suez ne fut jamais, dans le passé comme dans le présent, ni un grand port ni une grande ville. Pour s'en convaincre il suffit de voir le peu d'étendue des ruines de l'ancienne Clysma. A vrai dire, c'était un lieu de concentration commerciale pour les navires de la mer Rouge et pour les caravanes venues d'Asie ou d'Égypte.

Aux alentours de Suez campaient des tribus nomades, ce qui rendait dangereux le séjour de cette ville. L'eau potable, comme aujourd'hui, était rare et

[1] Les *Actes du Concile d'Éphèse* de l'an 449 disent : « Cleopatris, quæ et Arsinoe ».

[2] *Notes sur l'isthme de Suez,* chap. xv, dans *Bull. de l'Inst. franç. du Caire,* t. XVIII, p. 185.

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

mauvaise [1]; les terrains cultivables étaient extrêmement réduits et n'existaient que le long de la dépression de l'isthme, c'est-à-dire proche de l'ancien canal. Au delà, c'était le désert au sol rocailleux.

A l'époque gréco-romaine, Suez renfermait des marchés bien achalandés; c'était l'entrepôt des caravanes du Sinaï, d'Arabie, de Péluse et de Rhinocorura; de ces deux derniers ports les caravanes transportaient les marchandises à travers le désert, pour être embarquées à Suez, et de là dirigées vers les ports de la mer Rouge et de l'océan Indien. Ibn Khordadbeh raconte qu'à son époque ce commerce était fait par les Juifs. « Ils apportent, dit-il, d'Occident des eunuques, esclaves femelles, des garçons, du brocart, des peaux de castor, des pelisses de martres et autres pelleteries et des épées. Ils s'embarquent dans le pays de Firandja (France) sur la mer occidentale et se dirigent vers Al-Faramâ (Péluse); là, ils chargent leurs marchandises sur le dos des chameaux et se rendent par terre à Kolzoum. De là ils s'embarquent sur la mer orientale et se rendent à El-Djâr (port de Médine) et à Djedda (port de la Mecque), puis ils vont au Sinaï, au Hind et à la Chine [2]. »

La population de Suez était cosmopolite; le fond était surtout composé de Bédouins, le reste de commerçants étrangers, attirés dans ces lieux isolés par l'appât du gain à effectuer sur les marchandises. Comme aujourd'hui, la ville n'avait, à proprement parler, aucune industrie.

En face du port, dans une île appelée Clysma, aujourd'hui Géziret el-Yahoudieh (île des Juifs), une petite colonie s'était établie. Il subsiste encore quelques ruines, auprès d'un ancien cimetière anglais, dans lesquelles M. Weigall y voit les restes du *castrum* de Clysma; ce qui est faux [3]. Car nous savons par divers témoignages que cette île fut habitée par des anachorètes, et que saint Eugène, originaire de cette île, y construisit un couvent [4]. Mais il n'y a pas traces de fortifications.

[1] Edrisi (trad. Jaubert, p. 331) dit : « Les habitants (de Qolzoum) boivent de l'eau d'une source dite *el-Serbes* السربس située au milieu des sables; mais cette eau est salée au point qu'on peut à peine l'avaler ».

[2] De Goeje, *Bibliotheca*, p. 115; voir aussi Maqrîzî, trad. Bouriant, p. 76.

[3] Dans *Archæol. Report*, 1910-1911, p. 21.

[4] Addaï Scher, *Histoire nestorienne*, 1re partie, p. 24; Zoëga, *Catalogus copticum*, p. 299. Amélineau (*Géographie de l'Égypte*, p. 228) pense que ce n'est pas une île proprement dite, mais un petit cap s'avançant dans la mer. Il est certain qu'Amélineau se trompe et qu'il ignorait la géographie des lieux. Même à marée basse il n'y a aucun lien entre l'île et la terre.

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Les rapports commerciaux de l'isthme de Suez, à l'époque arabe, avec les pays étrangers ont été résumés par l'historien Maqrîzî : « Par Suez, elle (l'Égypte) expédie aux deux villes saintes (la Mecque et Médine), à l'Yémen, à l'Hind, à la Chine, au Sind, à Oman et à Chahr; par Tanis (lire Tennîs), Damiette et Farma, au pays de Roum (îles et continent grecs) et des Francs, aux côtes de Syrie, et, par les villes frontières de ce dernier pays, jusqu'aux confins de l'Iraq (la Perse)[1] ». Sauf Faramâ, fondée par les Grecs, Tennîs et Damiette sont de vieux ports égyptiens. A ce tableau on peut ajouter le port intérieur de Zarou, qui recevait les marchandises amenées par les caravanes de la Syrie, de la Mésopotamie, de la Perse et de l'Arabie.

Le commerce, par mer ou par terre, avec tous les peuples d'Occident et d'Orient attirait sur les marchés de la frontière orientale égyptienne un afflux considérable d'individus de tous pays et de marchandises de toutes sortes; les marchandises étaient rassemblées dans de grands entrepôts, nommés *chenti* en égyptien. Ce mot est encore employé en arabe, avec le même sens, sous la forme *chounah*. Sous le rapport commercial on peut assurer, principalement pendant la période gréco-romaine, que l'isthme de Suez était un des principaux centres d'attraction du monde ancien. C'est surtout à ce point de vue que l'isthme offre aux études historiques tant d'intérêt, et ce n'est que par les recherches archéologiques dans la région que nous parviendrons à reconstituer à peu près son histoire.

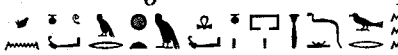
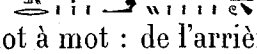
Si la frontière orientale était fortement gardée militairement, les Pharaons, et plus tard leurs successeurs, Grecs, Romains, Arabes, pensèrent également qu'il était utile pour les rapports commerciaux de mettre le long de l'isthme une autre barrière, juxtaposée à la première, et comme aujourd'hui la plupart des fonctionnaires étaient affectés aux deux services. A chaque poste de douane correspondait un poste militaire: dans les postes secondaires un seul bâtiment servait à ce double usage.

Le commandant du poste, στρατηγός, était chargé de prélever la taxe imposée sur toutes les marchandises qui franchissaient la frontière. Ces stratèges jouaient exactement le rôle des modernes officiers de douane. Chaque bureau avait sous sa garde une certaine zone. Le bureau principal semble

[1] Maqrîzî, trad. Bouriant, p. 76.

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

avoir été à Zarou. Des soldats détachés le long de l'isthme veillaient avec soin à ce que les caravanes avec leurs marchandises ne rentrassent pas en Égypte sans avoir acquitté la taxe; ils veillaient aussi aux rentrées frauduleuses. Sous les Romains, les bureaux de douane étaient fixés à Péluse, Silé (Zarou), Thaubastum, Serapiu et Clysma. Le bureau de Péluse avait remplacé celui de Ḥenensou; aujourd'hui il est à Port-Saïd; celui de Silé est remplacé par celui de Qantarah; celui de Thaubastum, par Ismaïliah; Serapiu ayant disparu de la carte et n'ayant pas été rétabli, le bureau n'existe plus. Du reste aujourd'hui on ne comprend guère le rôle politique joué dans l'antiquité par cette localité; probablement sa situation à la pointe des lacs Amers et au débouché du canal des Pharaons lui avait donné une certaine importance. Clysma et Suez occupant le même emplacement, il est évident que le bureau de douane n'a subi aucun changement. Ce tableau montre que la frontière douanière, dans son ensemble, n'a pas varié depuis l'antiquité.

Le *stratégos* avait son correspondant égyptien. On l'appelait, pour l'isthme :  « le lieutenant préposé (chef) au bureau de la douane de la Grande Verte ». Ce fonctionnaire avait des sous-ordres nommés  « le chef archiviste de la douane de la Grande Verte ». Ceux-ci remplissaient les fonctions, semble-t-il, de secrétaire. A chaque bouche du Nil, ainsi qu'aux débouchés des routes et des canaux, il y avait encore des bureaux de douane. Le fonctionnaire chargé de surveiller ces postes portait le nom de  « le chef (ou le préposé) aux bouches de la frontière (mot à mot : de l'arrière-pays)[1] ».

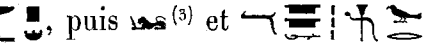
Les droits prélevés aux frontières de l'Égypte étaient probablement les mêmes partout. Les trafiquants ainsi que les voyageurs rentrant des marchandises recevaient, en payant la taxe, une quittance justifiant qu'ils avaient acquitté les droits de douane. Deux de ces reçus ont été retrouvés dans les nombreux papyrus grecs provenant du Fayoum. Ces documents du IVe siècle

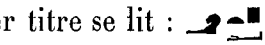
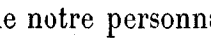
[1] Ces renseignements ont été recueillis dans le papyrus Hood-Wilbour, de la XXIe ou XXVIe dynastie, par M. Maspero (*Études égyptiennes*, vol. II, p. 9 et p. 47-49). Le titre de « chef aux embouchures du fleuve » est porté par Pa-Ramsès fils de Séti (Legrain, *Le pylône d'Harmhabi à Karnak*, dans *Annales du Serv. des Ant.*, t. XIV, p. 29), le même probablement de la stèle de l'an 400, trouvée à Tanis, mais provenant sûrement de Zarou. Nous savons par le livre *De Bello Alexandrino*, 13, que des bureaux douaniers étaient installés aux bouches du Nil du temps de César.

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

émanent d'un bureau de cette province; mais ils pourraient tout aussi bien avoir été trouvés dans l'isthme ou dans toute autre partie de l'Égypte. Ces pièces permettent de distinguer l'*ἑκατοστὴ διαπυλίου*, qui est le droit payé dans les villages limitrophes du désert pour les marchandises qui suivent les routes désertiques, et la *πεντηκοστὴ ἐξαγωγῆς* ou *εἰσαγωγῆς*, qui est la taxe d'exportation ou d'importation levée par le trafic sur terre et sur mer [1].

Il reste maintenant à examiner un autre titre ayant, je crois, quelques parentés avec le sujet que nous venons de voir. Ce titre n'est pas très rare, mais il n'a reçu, selon moi, aucune solution satisfaisante.

A la fin de l'année 1911, les Bédouins découvrirent à El-Qantarah [2], dans l'ancienne nécropole de Zarou, de grands sarcophages en pierre tendre d'époque romaine. Quelques-uns portaient des inscriptions accompagnées de représentations religieuses. L'un de ces sarcophages est au nom d'un certain Pedouâmenapti. Ce personnage portait les titres suivants : , puis  [3] et  « le *Âhâ neb mâkherou* (le « combattant maître du *mâkherou* » est un titre sacerdotal), le principal chef, le prince de Khent-âbet, le premier prophète d'Horus maître de Mesen; le prophète de *Neb-hotep-hem;* le prêtre du lion; le chef des portes de la Grande Verte ».

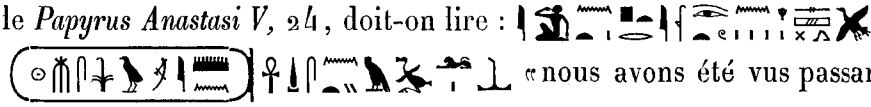
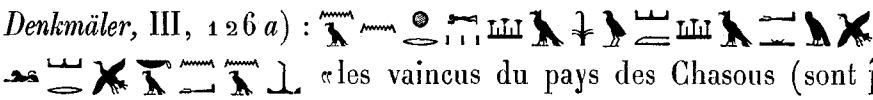
Dans cette série de titres portés par Pedouâmenapti nous n'en retiendrons que deux. Le premier titre se lit :  « prince de *Khent-âbet* ». On remarquera tout d'abord que le nom géographique est déterminé par le signe des noms de lieux, villes ou villages, au lieu du signe  des pays étrangers qui accompagne généralement le nom. En conséquence, je pense que Khent-âbet déterminé par signifie ici simplement le nom de la ville et non pas celui du nome, comme on pourrait le supposer. J'en trouve la preuve sur le même sarcophage, où le titre de notre personnage est remplacé par  « le

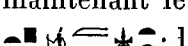
[1] Grenfell and Hunt, *The Oxyrhynchus Papyri*, Part XI, nos 1439 et 1440. La question de la douane en Égypte, à l'époque ptolémaïque, a été traitée par Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, vol. III, chap. xxv, § II, *Impôts indirects*, p. 320.

[2] Ahmed bey Kamal, dans *Annales du Service des Antiquités*, t. XII, p. 69; Daressy, *Les sarcophages d'El Qantarah*, dans *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, t. XI, p. 29. Ces sarcophages sont aujourd'hui au Musée du Caire.

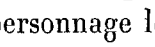
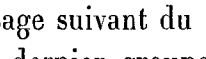
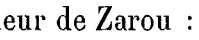
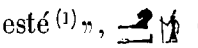
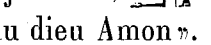
[3] Sur le monument le lion tient le  entre ses pattes, avec le sens de *serviteur* et de *prêtre* du lion.

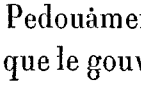
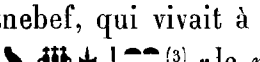
BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

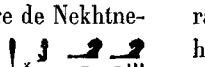
prince de Zarou ». Ici nous remarquons que le déterminatif  précède celui de lieu . Le fait ne peut nous surprendre. Nous savons par de nombreux témoignages que le nom de Zarou, qui primitivement était donné à la ville, s'est étendu plus tard, surtout à la basse époque, à tout le territoire. Donc nous avons d'une part un terme qui, désignant à l'origine toute une province, s'est réduit à ne plus signifier que la capitale de cette province; d'autre part, nous voyons au contraire que le nom de la capitale a servi à désigner la province entière. Cependant je reconnais que la règle n'est pas absolue. Dans certains cas le sens du mot peut prêter à une double interprétation. Ainsi dans le *Papyrus Anastasi V,* 24, doit-on lire :  « nous avons été vus passant la forteresse de Râmessou, qui est dans la ville de Zarou », ou bien « dans le pays de Zarou »? C'est exactement l'expression française : le château de Louis XIV à Versailles, rendue plus simplement par : le château de Versailles. La même observation est à faire pour le récit d'une campagne de Séti Ier en Asie (Lepsius, *Denkmäler,* III, 126 *a*) :  « les vaincus du pays des Chasous (sont poursuivis) depuis le *château de Zarou,* ou du *territoire de Zarou,* jusqu'au *territoire* ou à la *ville de Kanâna* ». Kanâna dans d'autres textes désigne certainement une ville. On voit, par ces deux exemples, que les noms géographiques, dans certains cas, peuvent désigner à la fois une ville et le territoire dans lequel est la ville. Dans les textes bibliques on trouve également des expressions analogues. Par exemple, Abraham (*Genèse,* xx, 1) quitte Sodome pour s'installer entre Qadech et Chour. Il est évident que l'installation du patriarche et de ses gens eut lieu dans la région intermédiaire, entre le territoire de Qadech et celui de Chour, dont les limites, à l'est, s'étendaient jusqu'au ouâdî el-Arîch, car on ne peut pas admettre que le pharaon eût permis, sans autorisation préalable, l'installation de nomades à la frontière de l'Égypte. On peut penser de même pour le partage de la Philistie et du pays de Géchouri (Josué, xiii, 3) entre les peuples d'Israël, et cela d'autant moins que Géchouri faisait partie du domaine de pharaon.

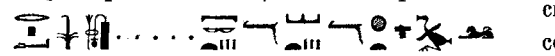
Ceci dit, examinons maintenant le titre civil de Pedouâmenapti. D'après l'inscription il était : ; le même monument donne la variante :

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

; le sarcophage de Henti, provenant de la même découverte, donne à ce personnage le titre de , variante du titre de Pedouâmenapti. Je traduis : « gouverneur principal, le très grand de Khent-abet » ou « de Zarou ». Je crois que le signe  correspond à  *our* « grand », comme le montre le passage suivant du sarcophage de Pedouâmenapti : . Le dernier groupe de cette légende a comme variante dans une autre partie du texte : , ce qui prouve la traduction « très grand » que j'ai donnée à . C'est ainsi que je traduis aussi les titres du général Téos, *Zeher,* seigneur de Zarou :  « le premier grand chef des soldats de Sa Majesté [1] »,  « le grand gouverneur »,  « le premier grand *sam* du dieu Amon ».

Maintenant je me demande si Pedouâmenapti, comme Téos, était gouverneur du nome, d'une partie du nome, ou seulement de la ville de Zarou. On remarquera que Pedouâmenapti ne porte que le titre de  *ḥâ,* et non celui de  *repâḥâ* que le gouverneur du nome *Khent-âbet* a généralement [2]. C'est ainsi que Nekhtnebef, qui vivait à la même époque que Téos, est  [3] « le *repâḥâ* du territoire de Zarou, le *ḥeq* des pays du Khent-âbet ». Le territoire de Zarou et du Khent-âbet étant ici opposé, il est certain que les deux territoires, comme je l'ai dit ailleurs, n'avaient pas la même étendue. Toutefois je reconnais que cette hypothèse n'est pas sans objections, mais cette question demanderait un trop long développement pour être étudiée en ce moment. Il en est de même des titres *repâḥâ* et *ḥeq.* En résumé, je me figure le territoire de Zarou par rapport au Khent-âbet

[1] Comparer, sur le sarcophage de Nekhtnebef, les titres :  « le premier grand chef des soldats de Sa Majesté, le chef des chefs ». Je pense que la dernière expression est en quelque sorte l'équivalent du titre « roi des rois » donné aux princes asiatiques, dont il pourrait descendre.

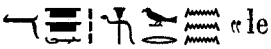
[2] Sur la stèle de l'an 400, XIX^e^ dynastie, d'après la copie de Lanzone (*Dizionario di Mitologia*, pl. CCCLXXXI), on lit cependant :  pour la titulature de Séti. Son père, Parâmsès, porte les mêmes titres. *Repâ* est un très haut dignitaire dont le nom est souvent accolé à celui de  « gouverneur ». *Repâḥâ* pourrait être traduit par « prince gouverneur ». Quoi qu'il en soit, Séti comme Parâmsès étaient « chefs des troupes (archers), chef des pays étrangers (probablement du Khent-âbet), chef de la forteresse de Zarou », c'est-à-dire de toute la région orientale de l'Égypte, ou plus exactement de la terre de *Géchouri* et du territoire de *Gérizi,* dont je crois avoir fixé les limites dans le chapitre précédent.

[3] Sethe, *Urkunden,* II, 24.

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

comme un de nos arrondissements par rapport au département. Et ce qui le montre, c'est que sous les Romains, époque où vivait Pedouâmenapti, le régime administratif était complètement changé. Tout le territoire égyptien avait été de nouveau divisé et remanié; les nomes furent multipliés et l'importance des préfets amoindrie. De grandes provinces, comprenant plusieurs anciens nomes, furent créées. C'est ainsi que tout le Delta oriental, depuis la branche de Damiette jusqu'à Rhinocorura, forme à ce moment deux *éparchies :* l'*Augustamnique I* ayant pour capitale *Péluse,* et l'*Augustamnique II* avec sa capitale *Léontopolis.* Les deux Augustamniques avaient succédé à la province *Herculiæ* des Ptolémées, sur laquelle nous n'avons aucun renseignement. Les deux Augustamniques devinrent sous les Arabes la province du *Hauf oriental.* Cette nouvelle province fut elle-même divisée, d'après El-Qodâ'i (Maqrîzî, trad. Bouriant, p. 208), en douze cercles. La capitale du Hauf était, selon quelques auteurs, *Bilbeïs,* selon d'autres, *Faqous.*

Cette grande transformation économique paraît, d'après le sarcophage de Téos, avoir commencé sous la domination persane, c'est-à-dire qu'elle serait antérieure aux Lagides. Malheureusement, sur cette période de transition, dans laquelle disparaît l'ancien mode de gouvernement, nous n'avons que des informations confuses et insuffisantes. Mais ce que nous constatons bien, c'est la disparition de la prépondérance de Zarou et l'apparition de Péluse sur la scène politique, et peut-être pour un moment, la suprématie, sous les Ptolémées, de *Henès* (Tennîs).

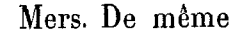
Le second titre civil de Pedouâmenapti est celui-ci :  « le chef des portes de la Grande Verte ». Suivant M. Daressy, les  désigneraient des écluses sur un canal maritime [1]. En conséquence, le *mer âaoui* serait le « chef des portes » ou des « écluses ». Cette explication ne paraît pas soutenable; l'expression *Ouz-our* ne peut s'appliquer ni à « une fermeture destinée à empêcher la Méditerranée d'envahir les régions actuellement occupées par le lac Menzaleh », ni à désigner dans certains cas le lac Mœris. Je crois au contraire que nous avons là un titre spécialement réservé à l'isthme de Suez. Il correspond au titre « chef » ou « gouverneur de la douane », ainsi que je l'ai dit au chapitre XVI [2]. Les attributions de Pedouâmenapti s'exerçaient-elles

[1] Daressy, *Sarcophages d'El Qantarah,* dans *Bull. de l'Inst. franç. du Caire,* t. XI, p. 35.

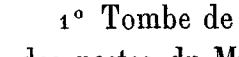
[2] On peut penser que le titre pouvait aussi être attribué aux douaniers qui gardaient l'en-

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

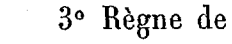
sur tout l'isthme, de la Méditerranée à la mer Rouge, ou bien n'était-il chargé que de la garde du port de Zarou et de la route des caravanes? Il est difficile de répondre à la question. L'ensemble des titres de ce haut fonctionnaire donne beaucoup de probabilités pour la seconde hypothèse, néanmoins j'inclinerais vers la première jusqu'à plus ample informé.

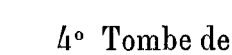
Les bureaux de douane frontières étaient installés sur le passage des routes, des canaux navigables, dans les ports maritimes et à l'entrée des bouches du Nil. On les appelait :  « les portes des pays étrangers », et les intendants ou chefs de ces postes se nommaient  (*Rec. de trav.*, XX, p. 191, statue de Mentouemḥat). Un gouverneur, Nesiḥor, de la ville de *Neter*, dans le nome Bubastite, est dit :  « chef des postes (portes) frontières de la Grande Verte » [1]. Il semble bien ici que *Ouz-our*, nom donné à la Méditerranée et à la mer Rouge, désigne tout le pays situé entre les Deux-Mers. De même il est très probable que le titre  du sarcophage de Qantarah n'est qu'une forme abrégée du titre de Nesiḥor.

Enfin je pense que *mer âaoui Ouz-our* est le descendant direct d'un autre titre, écrit différemment, que l'on trouve assez souvent dans les inscriptions de l'Ancien Empire. Les quelques exemples que j'en donne appartiennent tous à la IIIe dynastie.

1° Tombe de Khabiou-Sokari, dit Ḥates :  « le chef gardien des postes du Midi et du Nord » (Mariette, *Mastabas*, p. 71-79; A. Murray, *Saqqarah*, I, pl. I et II).

2° Tombe d'Amten :  « le chef gardien du poste d'Horus ». Peut-être la désignation du poste de Zarou, sur les « Chemins d'Horus » (Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. 3).

3° Règne de Neterkhâ, Ouâdî Magharah :  « le gardien de la porte des Asiatiques (Amou), le prêtre Henâ » (R. Weill, *Des monuments et de l'histoire des IIe et IIIe dynasties égyptiennes*, p. 129; *Inscription du Sinaï*).

4° Tombe de Khoutaa :  « le chef gardien des Satiou » (Weill, *Des*

trée des bouches du Nil, sur la Méditerranée. Nous avons vu plus haut que ces douanes avaient une désignation spéciale.

[1] Turajeff, *Einige unedierte Saïtica in russischen Sammlungen*, dans *Zeitschrift*, vol. 48, p. 162.

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

monuments et de l'histoire des IIe et IIIe dynasties, p. 270). Ce titre peut être rapproché du numéro précédent.

Le fait de trouver dans une nécropole le nom d'un de ces fonctionnaires ne peut être l'indice, comme pourrait le faire penser M. Daressy, de l'existence d'un établissement douanier (*Ouz-our*) dans les environs de cette nécropole. Cela prouve seulement qu'après avoir achevé sa carrière dans le service, le fonctionnaire s'est retiré dans sa famille, ou ailleurs, pour y terminer sa vie dans le repos. Car si l'on admettait l'opinion de M. Daressy, on serait conduit à supposer l'existence d'un *Ouz-our* dans le nome de Bubaste, d'où Nesiḥor, détenteur du titre, était originaire.

Dans tous les cas, cela est prouvé par ses autres fonctions, le chef des postes de la Grande Verte était un très gros personnage en relation directe avec le gouverneur de la province. Il avait, pour l'aider dans les fonctions de chef de douane, des sous-ordres que nous connaissons bien par les papyrus et que j'ai signalés plus haut.

La réputation de richesse du pays en productions végétales et en productions industrielles a été établi au chapitre XVI de ces *Notes*. Comme on l'a vu, elle se manifeste de façon très variée. Une belle voie navigable permettait d'y accéder sans obstacle. Et même elle favorisa, dans une certaine mesure, l'occupation de l'Asie occidentale par les rois d'Égypte. Pratiquement cette occupation a eu d'importantes conséquences économiques et fut d'une grande portée pour l'histoire de l'Égypte et du commerce en général. C'est ce que nous tentons de montrer dans ces *Notes*. Toutefois, je tiens à le rappeler, ce tableau n'est vrai que pour le territoire bordant la Méditerranée, correspondant au Djifâr; dans aucun cas il ne peut s'appliquer à la partie méridionale. Cette observation est confirmée par les deux natures de terrains du territoire syro-égyptien, que les géographes et historiens classiques avaient confondues et que mes recherches sur le terrain ont parfaitement distinguées.

L'étude économique de l'isthme de Suez conduit nécessairement à celle des voies de communication. Celles-ci feront le sujet du prochain chapitre.

J. Clédat.

(*A suivre.*)

BIFAO 21 (1923), p. 145-187 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XVIII).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net